



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2448
3 juillet 2015
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Le capital financier étrangle les Grecs et les autres peuples



Attentats

**La guerre de
Valls et ses
mensonges**

Page 3

Dirigeants européens

**Divisés, mais
tous contre les
migrants**

Page 8

Gaza

**Le blocus
doit
cesser!**

Page 9

Les étrangleurs du peuple grec

Il a suffi que Tsipras annonce la tenue d'un référendum permettant aux Grecs de s'exprimer sur les sacrifices exigés en échange d'argent frais pour que les créanciers considèrent les négociations comme terminées. « Puisque le gouvernement grec ne veut pas signer, l'Europe ne prêtera plus un euro à la Grèce », ont-ils expliqué.

Cette décision est déjà lourde de conséquences: vent de panique bancaire en Grèce, qui a forcé le gouvernement à fermer les banques toute la semaine; places boursières dans le rouge; risques d'emballage spéculatif et d'un nouveau chaos financier. Mais si les créanciers ne reviennent pas sur leur décision dans les heures qui viennent, ce sera pire.

La Grèce, qui devait rembourser 1,6 milliard d'euros au FMI le 30 juin au soir, sera poussée à la faillite. Rapidement, elle sera aussi incapable de payer les salaires des fonctionnaires, les retraites et de faire face à ses dépenses intérieures... sauf à créer sa propre monnaie et à sortir de la zone euro.

Les dirigeants européens disent ne pas souhaiter une telle issue. Et tous de jurer qu'ils cherchent un compromis. Mais ils continuent de mettre le couteau sous la gorge du peuple grec.

Et tout cela pourquoi? Pour payer une dette à laquelle le peuple grec est étranger! Pour payer une dette qui n'est rien d'autre que le fruit du délire de la finance internationale!

En Grèce, l'endettement s'est envolé avec la crise de 2008, pour les mêmes raisons que dans tous les autres pays: parce qu'il a fallu sauver les banquiers de leurs propres agissements.

Même si la Grèce était l'un des États les plus fragiles de la zone euro, les banques se sont jetées sur les obligations d'État grecques. Mais plus elles doutaient de sa solvabilité, plus elles lui imposaient des taux d'intérêt usuraires, faisant plonger le pays dans la spirale infernale de l'endettement.

C'est un piège bien connu des ménages surendettés ou des collectivités saignées par des prêts toxiques. Au départ, on s'endette pour une petite somme. Comme elle s'avère impossible à payer dans les temps, on réemprunte pour la rembourser à des taux d'intérêt plus élevés et on se retrouve pris dans une spirale infernale où, pour avoir emprunté 10, il faut rembourser 50 ou 100.

Les dirigeants européens ont rejeté l'échec des négocia-

tions sur Tsipras. Michel Sapin, le ministre de l'Économie, s'en est pris à la Grèce « qui voudrait de l'argent sans s'engager à réformer »!

Mais combien de plans d'austérité les Grecs ont-ils subis pour que le pays, ruiné par les financiers, soit mis sous perfusion de l'Europe? Combien de licenciements et de souffrances les travailleurs ont-ils endurés pour payer leur dîme aux financiers?

Et comme si, dans ces négociations, Tsipras n'avait pas fait son lot de concessions. Contre ses engagements électoraux, Tsipras avait concédé de nouvelles privatisations, des reculs des droits à la retraite et l'augmentation de la TVA. Quelles concessions ont fait les créanciers? Aucune.

Ceux-ci expliquent avoir fait « une offre exceptionnellement généreuse de 15 milliards ». Mais ces 15 milliards seront immédiatement engloutis dans les remboursements, avec intérêts, des prêts du FMI puis de la BCE. La Grèce n'en verra pas un seul euro, mais le jeu d'écriture alourdira la dette grecque de 15 milliards. Et ils appellent ça « aider la Grèce ».

Quant à la façon dont tous les grands démocrates ont assimilé le recours au référendum à un coup de force, elle est édifiante. Dès que le vote permet à la population de s'exprimer sur ce qui l'intéresse concrètement au premier chef, ces messieurs crient à la provocation. Ce serait pourtant cela la vraie démocratie, et pas ce cirque électoral auquel on nous invite régulièrement et qui consiste à voter pour des gens qui marcheront sur leurs promesses aussitôt élus.

La Grèce n'est pas poussée à la faillite pour 1,6 milliard, ni même pour 5 ou 10. Jamais la Grèce ne pourra payer sa dette, tous les créanciers le savent, mais c'est pour eux une question politique.

À travers la Grèce, les représentants de la bourgeoisie signifient à tous les peuples qu'ils doivent accepter de se saigner pour les financiers. Ils signifient que le paiement des intérêts est au-dessus de tout, au-dessus même de la nécessité de se nourrir, se loger et se soigner.

Au-delà de la Grèce, ces événements montrent qu'il est vain de chercher à raisonner ou à implorer ceux qui sont les chiens de garde du capital. Ils ne cherchent pas à négocier avec les peuples, ils exigent leur soumission totale à la loi du capital. Sauf à les renverser, il n'y aura pas d'issue pour les exploités.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE			
Attentats	3	Europe et demandeurs d'asile	8	Pitié Salpêtrière	11
Chômage en hausse	3	Migrants : d'un enfer à l'autre	8	Hôpital de Morlaix	11
Financiarisation galopante	4	Expo Milan 2015	8	MyFerryLink Calais	12
Cac 40	4	Blocus de Gaza	9	Banque postale Nantes	12
Dexia	4	Un mur de plus	9	Greta Haute-Vienne	12
L'automobile rapporte aux PDG	4	Colombie	9	Renault Cléon	13
Mort de Pasqua	5	Argentine	9	ACC Clermont-Ferrand	13
Contrôle au faciès	5	Grèce	16	La Halle Langon	13
Front de Gauche	5	Maroc	16	Cooperl - Lamballe	13
Taxis	6	Arabie saoudite	16	PSA Peugeot-Citroën	14
AZF Toulouse	6	ENTREPRISES		PSA Metz	14
Logement : expulsions	6	EDF R et D	10	Courrier des lecteurs	14
Réfugiés à Paris	7	Façonnerie de Vitry-le-François	10	Pompiers volontaires Lens-Liévin	15
Rafles à Calais	7	Pantin : employés communaux	10	Employés communaux de Rouen	15
Torture : État français	7	TOUT L'ÉTÉ,		Lutte Ouvrière à votre rencontre	3
Sans-papiers des Yvelines	7	SNCF	10	La revue Lutte de Classe	5
Collège Delacroix-Draveil	7	Hôpitaux de Paris	11		

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Attentats : les mensonges de Valls

Intervenant à la radio après l'attentat du 26 juin commis dans la commune de Saint-Quentin-Fallavier en Isère, Valls s'est lancé dans un discours sur le thème de la nécessaire « guerre contre le terrorisme ». Ce qui se déroule serait une « guerre de civilisation ». Il faudrait par conséquent défendre « [...] notre société, notre civilisation, nos valeurs ». Ces propos rappellent ceux de Sarkozy il y a peu. Mais ils rappellent aussi ceux du président américain George W. Bush, après les attentats du 11 septembre 2001, pour justifier ses guerres.

Ainsi tout s'expliquerait par les agissements de barbares, terroristes islamistes, menant une guerre de religion contre les sociétés dites civilisées, à savoir celles des pays impérialistes. Comme on le voit, Valls, qui a prétendu qu'il fallait « toujours dire la vérité », s'applique plutôt à la masquer.

La décapitation et la tentative de faire exploser une usine en Isère, tout comme le massacre de 38 touristes en Tunisie par un jeune islamiste, sont des actes barbares qui suscitent à juste titre effroi et incompréhension parmi la population. Mais qu'ils aient été commandités par l'organisation État Islamique (EI) ou qu'il s'agisse d'actes isolés commis par des fous qui s'en inspirent, cette barbarie est avant tout un retour de bâton de la guerre menée depuis des décennies par les pays impérialistes pour défendre les intérêts de leurs multinationales,

celles du pétrole et d'autres.

Les djihadistes de l'EI ou d'autres bandes armées, qui sèment la terreur et imposent leur dictature aux populations des zones conquises, sont en effet nés du chaos créé par ces guerres, menées au Moyen-Orient et ailleurs pour maintenir la domination impérialiste.

Valls martèle que « la menace [terroriste] est partout et va durer des années ». Il s'agit d'une tentative de regagner du crédit en suscitant, comme après les attentats contre *Charlie Hebdo*, l'unité nationale derrière le gouvernement, et surtout de masquer les responsabilités de l'impérialisme. Des débuts de la colonisation aux guerres impérialistes actuelles, les dirigeants des pays riches ont toujours prétendu agir au nom de la défense de la civilisation contre la barbarie, pour couvrir une politique uniquement dictée par les intérêts de leurs



grands groupes.

Valls, Hollande et leurs acolytes se servent des attentats pour tenter d'embrigader

l'opinion, en France, dans ce qu'ils nomment la « guerre contre le terrorisme ». Mais la barbarie des terroristes n'est

que le pâle reflet de la barbarie du système qu'ils défendent.

Aline Retesse

Chômage toujours en hausse

Le chômage a encore augmenté au mois de mai avec 16 200 chômeurs de plus dans la seule catégorie A (travailleurs sans aucune activité), et 69 600 de plus en comptant les catégories B et C (activité réduite).

Le ministre du Travail François Rebsamen a expliqué qu'une telle hausse résultait d'un « bug » informatique. Ce serait drôle si ce n'était dramatique pour les

travailleurs sans emploi. Et il a aussitôt souligné « la tendance mieux orientée de l'économie et l'amélioration progressive de l'emploi ». La méthode Coué compte peu d'adeptes aussi dévoués!

Les chômeurs apprécieront. La réalité, c'est que de plus en plus de travailleurs sont condamnés au chômage de longue durée. Il y a maintenant plus de 3,5 millions de chômeurs (5,7 millions toutes catégories

confondues). C'est 600 000 de plus qu'en mai 2012, quand Hollande est arrivé au pouvoir, et s'est mis à promettre « l'inversion de la courbe du chômage ». Trois années où les capitalistes ont eu les mains entièrement libres, ont reçu cadeau fiscal sur cadeau fiscal, ont obtenu facilité sur facilité. Avec les résultats qu'on voit.

Michel Bondelet

Tout l'été, les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Pendant tout l'été, les caravanes de Lutte Ouvrière feront étape dans de nombreuses villes du pays, à la rencontre de la population.

« La courbe du chômage va s'inverser », avait promis Hollande lors de son élection. Mais en trois ans de gouvernement prétendument de gauche, il y a eu 630 000 chômeurs de plus, et leur nombre augmente chaque mois. Emplois, salaires, conditions de travail, tout s'est aggravé pour les travailleurs, à qui l'on fait porter le poids de la crise pour permettre aux gros industriels et financiers d'accumuler encore plus de bénéfices, des sommes

énormes qu'ils préfèrent jouer à la Bourse au lieu d'investir. Et quel que soit le gouvernement qui succédera à celui-ci, les travailleurs n'ont aucune illusion à se faire : il continuera dans la même voie, au service des puissances d'argent.

Pour ne pas faire les frais de cette crise et de la faillite du système capitaliste, il est vital pour les travailleurs de se rassembler sur un programme de lutte. C'est de tout cela que les révolutionnaires de Lutte Ouvrière souhaitent discuter avec tous ceux qui le souhaitent.

Voici les prochaines étapes de leur périple :



VOSGES
- **FRANCHE-COMTÉ**
Jeudi 2 juillet: **Belfort**
Vendredi 3 juillet: **Pontarlier**
Samedi 4 juillet: **Besançon**
BRETAGNE
Lundi 6 juillet: **Brest**
Mardi 7 juillet: **Quimper**
Mercredi 8 juillet: **Concarneau**
Jeudi 9 juillet: **Lanester**
Vendredi 10 juillet: **Vannes**
Samedi 11 juillet: **Lorient**
PYRÉNÉES
Lundi 6 juillet: **Saint-Jean-de-Luz**

Mardi 7 juillet: **Anglet - Biarritz**
Mercredi 8 juillet: **Bayonne**
Jeudi 9 juillet: **Tarbes**
Vendredi 10 juillet: **Pau**
Samedi 11 juillet: **Auch**
AIN - SAVOIE
Lundi 6 juillet: **Villefranche-sur-Saône**
Mardi 7 juillet: **Oyonnax**
Mercredi 8 juillet: **Bourg-en-Bresse**
Jeudi 9 juillet: **Albertville**
Vendredi 10 juillet: **Annecy**
Samedi 11 juillet: **Chambéry**

YONNE
- **SEINE-ET-MARNE**
Lundi 6 juillet: **Montbard**
Mardi 7 juillet: **Auxerre**
Mercredi 8 juillet: **Sens**
Jeudi 9 juillet: **Montereau**
Vendredi 10 juillet: **Nemours**
Samedi 11 juillet: **Melun**
EURE - ORNE
Lundi 6 juillet: **Dreux**
Mardi 7 juillet: **Évreux**
Mercredi 8 juillet: **Mantes-la-Jolie**
Jeudi 9 juillet: **Alençon**
Vendredi 10 juillet: **Argentan**
Samedi 11 juillet: **Flers**

Financiarisation galopante : le stade sénile du capitalisme

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) constate elle-même dans un rapport publié le 17 juin que l'hypertrophie financière mine l'économie mondiale.

L'OCDE, sorte d'Insee à l'échelle des grands pays impérialistes, travaillant sous l'aile et avec les crédits et les données fournis par les gouvernements américain, britannique, allemand, français, japonais, etc., n'est pas réputée pour son esprit contestataire. Mais le résultat de cette étude est ce qu'il est.

Il en ressort que, depuis cinquante ans, l'activité de prêt des banques a augmenté trois fois plus vite que l'activité économique dans son ensemble. Les banquiers se transforment de plus en plus en simples usuriers et loin de financer l'économie, ils l'étranglent. Les auteurs du rapport affirment que, désormais, tout

accroissement de la masse de crédit en circulation fait baisser la croissance à long terme ! Ils détaillent également la façon dont la financiarisation accroît les inégalités et permet, plus encore que par le passé, que les riches deviennent plus riches. Et le rapport de l'OCDE de conclure : les plus vulnérables socialement payent en fin de compte cette surexpansion du crédit.

Tout est à crédit, mais la société se ruine à

rembourser les banquiers. Les exemples ne manquent pas : communes en faillite, hôpitaux dont le budget est contraint par les banques, pays entiers aux abois comme la Grèce ou Porto Rico, millions de familles expulsées de leur logement aux États-Unis, réduction générale des budgets sociaux pour payer les intérêts de la dette, partout la finance prélève sa « livre de chair ».

Ayant constaté, l'OCDE avance des explications. Les États, depuis quarante ans, auraient trop dérégulé, trop dégagé le terrain à la spéculation financière. Cependant, ce n'est ni une erreur, ni un hasard. Si tous les politiciens bourgeois,

de tous les pays et de toutes les nuances, de Reagan à Mitterrand, ont ouvert les portes à la spéculation, c'est parce que le capital en avait besoin pour maintenir son taux de profit. La financiarisation générale de l'économie est devenue une caractéristique du capitalisme actuel et elle préside à tout son fonctionnement.

Comme le constate le rapport, les banques préfèrent prêter qu'investir dans la production. Les États protègent les entreprises financières les plus grosses sous prétexte qu'elles sont « trop grandes pour faire faillite ». Cela permet à ces dernières, assurées qu'elles sont du filet de sauvetage étatique, de multiplier les opérations

spéculatives insensées et de faire des ponts d'or à leurs dirigeants. Le rapport de l'OCDE voit dans cette pratique la source de nouvelles inégalités et de nouveaux déséquilibres.

Bien sûr, les experts de l'OCDE concluent en alignant les recettes visant à civiliser le capital et à en modérer les excès. Ce sont les mêmes recettes qui, de crise en crise, de guerre en catastrophe, n'ont jamais rien empêché. Mais, au moins, à la prochaine catastrophe financière, les experts en économie de la bourgeoisie ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas.

Paul GALOIS

CAC 40 : les capitalistes n'ont pas confiance

Depuis le début de la crise, au milieu des années 1970, les investissements

industriels n'ont cessé de diminuer en France, comme dans bien d'autres pays. À cela une raison toute simple : s'il n'y a pas suffisamment de clients, si le marché est trop limité, à quoi bon investir ? Mais en restreignant les investissements, les capitalistes contribuent en même temps à renforcer et prolonger le marasme. Comme on disait autrefois, la crise nourrit la crise.

La situation ne semble pas s'améliorer, au contraire elle s'aggrave. Un cabinet d'analyse financier vient de publier une étude sur les géants du capitalisme français, les sociétés du CAC 40, les 40 principales donc.

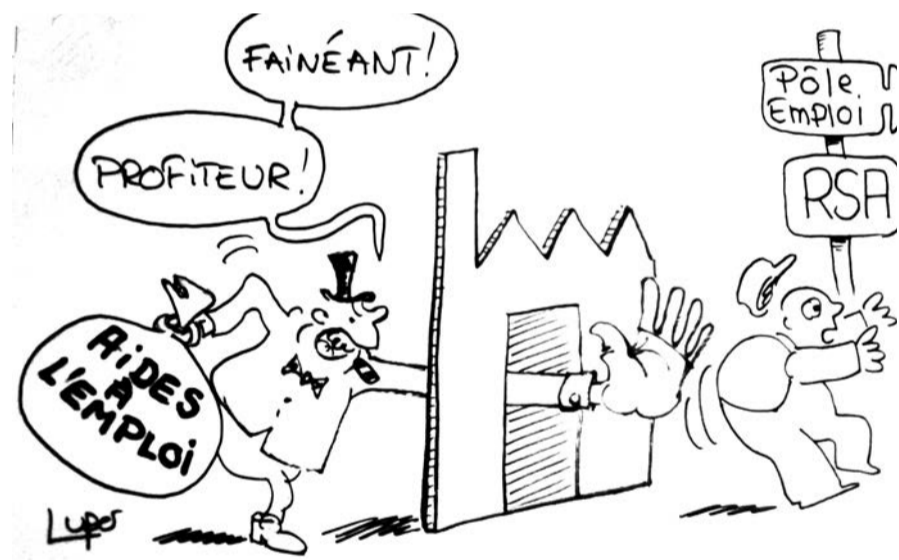
Tout d'abord cette étude remarque que ces sociétés ont rarement disposé d'autant d'argent : leurs bénéfices ont augmenté, leur endettement a diminué de 7% et leur trésorerie brute est en hausse de 5%. Situation excellente du point de vue des ressources financières.

Oui mais voilà, pendant ce temps, les investissements reculent : moins 4%

en 2014 et moins 10% en deux ans. Comme le commente ce cabinet : « cela témoigne d'une faible confiance dans l'avenir. Et c'est sans doute le chiffre le plus inquiétant (...) cela peut être un frein à la reprise. ». Une reprise que de toute façon personne n'a vue !

Les travailleurs, et en particulier les chômeurs, ne se font aucune illusion sur l'avenir. Comme on le constate, les capitalistes eux-mêmes ne croient pas beaucoup à leur propre système. Ce qui ne les empêche pas de continuer à en profiter.

André Victor



Dexia : les banquiers escrocs

Saint-Cast-le-Guildo est une localité du Finistère. Il y a une dizaine d'années, pour construire un port, la communauté a contracté un emprunt auprès de Dexia, la banque des collectivités locales. Elle a souscrit un emprunt bien mal nommé « Tofix ». L'emprunt indexé sur le franc suisse fut souscrit à un taux d'intérêt de 3,99%. Ce taux atteint maintenant 24%! La petite commune ne doit plus que trois millions d'euros de capital, mais elle rembourse près de 800 000 euros d'intérêts par an. Et elle en a jusqu'en 2032.

La commune vient de gagner en justice contre Dexia, condamnée pour « manque d'information délivrée au client » et elle a obtenu l'annulation d'une partie des intérêts, soit 826 260 euros. Mais Dexia n'a pas dit son dernier mot car elle entend bien ne pas payer dans tous les procès qui l'opposent aux collectivités locales dont elle

était devenue le plus grand distributeur d'emprunts. Aux dernières nouvelles, 676 collectivités locales sont si endettées qu'elles ont déposé une demande d'aide auprès des services de l'État car les banques, dont Dexia, entendent bien leur faire payer le prix fort, capital et intérêts de leurs emprunts « toxiques ».

Et si les communes

comme celle de Saint-Cast-le-Guildo ou les départements, comme celui de Seine-Saint-Denis, qui a aussi obtenu récemment une décision de justice en sa faveur, obtiennent gain de cause contre les banques, ce ne sera même pas à celles-ci de payer. En effet, quand Dexia s'est retrouvée en difficulté en 2008, les États belge et français ont mis six milliards d'euros sur la table pour éviter la faillite, et les activités de prêt aux collectivités locales ont été reprises par une nouvelle structure formée par la Banque postale et la Caisse des dépôts. Une banque ne peut pas faillir, mais toute la société autour, si.

Cédric Duval

L'automobile, ça rapporte... aux PDG

Les patrons des grands groupes automobiles mondiaux ont vu leur rémunération grimper en flèche en 2014. Six d'entre eux ont largement dépassé les 10 millions d'euros annuels, pour cette seule activité.

Aux premières places figurent trois Européens, dont Sergio Marchionne, le PDG de Fiat-Chrysler, qui déclare un peu plus de 31 millions d'euros et Carlos Ghosn, de Renault-Nissan, dernier du peloton de tête avec 14,7 millions. En deuxième position arrive le patron coréen de Hyundai, avec 17,2 millions d'euros, suivi de ceux de Ford et de Volkswagen, affichant respectivement 16,6 et 15,9 millions.

Ils ont évidemment des trucs, révèle le cabinet

de chasseurs de têtes qui publie ce résultat. Marchionne s'est fait verser pour la fusion de Fiat avec Chrysler un bonus exceptionnel, constituant les quatre cinquièmes de son salaire annuel. La plupart des autres ont touché un paquet d'actions gratuites dites « de performance », bien plus intéressantes du point de vue fiscal, paraît-il, que les stock-options.

La bonne santé de leurs rémunérations vient aussi d'avoir vendu à l'échelle mondiale 89,5 millions de véhicules, chiffre en hausse de 3%. Et surtout, les profits sont fabriqués par des millions d'ouvrières et d'ouvriers de plus en plus exploités et dont les salaires, eux, sont bloqués.

Viviane Lafont

Pasqua : mort d'un barbouze

Au lendemain de la mort de Charles Pasqua le 29 juin, François Hollande a salué sa mémoire. « Dans des conditions difficiles et éprouvantes, il a animé de toute sa personnalité la vie politique française », a-t-il dit. Manuel Valls n'a pas été en reste : « Voix originale et parfois controversée, Charles Pasqua incarnait une certaine idée de la France », a-t-il déclaré. Le Président et le Premier ministre socialistes rejoignent ainsi dans un concert de louanges posthumes Nicolas Sarkozy ou Florian Philippot du Front National.

La biographie de Charles Pasqua en dit long en effet, sur la « vie politique française » et « l'idée de la France » que ce triste personnage représentait. Il commença par adhérer au RPF, ce rassemblement anticommuniste fondé par De Gaulle en 1947, et dont le service d'ordre musclé agressait les militants du PCF jusque dans les quartiers ouvriers, tentant de

leur interdire la rue.

En 1959, pendant la guerre d'Algérie, sous l'égide de De Gaulle, Pasqua créa le Service d'action civique (SAC), regroupant barbouzes, voyous et autres nervis, pour combattre l'OAS. Cet organisme survécut à la fin de la guerre et en 1968, Pasqua, son vice-président, s'en servit pour encadrer la manifestation gaulliste

sur les Champs-Élysées et s'en prendre aux militants d'extrême gauche.

Entre 1986 et 1988, ministre de l'Intérieur du gouvernement Chirac, il s'illustra dans la répression du mouvement étudiant contre la loi Devaquet. Malik Oussékine, un jeune de 22 ans, fut matraqué à mort par ses « volti-gueurs », un corps de policiers à moto chargés de poursuivre et de frapper les manifestants dans les rues. Il durcit d'autre part les conditions d'entrée et de séjour des immigrés par sa loi de septembre 1986, qu'il fit appliquer avec brutalité. Puis, redevenu ministre de l'Intérieur de 1993 à 1995 sous le gouvernement Balladur, il fut l'auteur d'une nouvelle loi contre l'immigration

durcissant notamment les conditions d'acquisition de la nationalité française pour un mineur né de parents étrangers.

Toute sa vie, Pasqua monta des réseaux. Avec Jacques Foccard, il fut le maître d'œuvre de trafics louches où se croisaient les gouvernants français et africains, industriels et marchands d'armes, dans ce mélange peu ragoûtant qu'il est convenu d'appeler la Françafrique. Il fut ainsi impliqué dans une affaire de fournitures d'hélicoptères à l'Angola. Il écopa aussi d'un an de prison avec sursis pour détournement de fonds au préjudice d'une société d'exportation de matériel de sécurité. Ces affaires exotiques n'empêchaient pas les magouilles

franco-françaises, comme le financement illégal de sa campagne européenne de 1999 grâce à la vente du casino d'Annemasse en Haute-Savoie, pour lequel il fut condamné à dix-huit mois de prison avec sursis. Pasqua, pourfendeurs des immigrés clandestins, se moquait bien de respecter la loi quand elle le concernait.

En tressant des lauriers à un homme qui a de tels états de service, Hollande, Valls ou Sarkozy montrent qu'ils ne sont pas dégoûtés. Et en effet il ne faut pas l'être, il faut même être prêt à tout comme l'était Pasqua quand on veut défendre ce qu'ils appellent « une certaine idée de la France », c'est-à-dire des intérêts du capital.

Daniel Mescla

Front de gauche : des alliés très rivaux

À peine un mois après avoir déclaré que, pour se « consacrer » à son mandat de sénateur, il ne serait pas candidat, le dirigeant du PCF, Pierre Laurent, vient de se proposer comme tête de liste en Île-de-France pour les prochaines élections régionales.

Et cette soudaine disponibilité ne lui est pas propre. Car dans un nombre croissant de régions, le PCF annonce qu'il constituera des listes distinctes de celles du PS, contrairement à ce qu'il avait fait lors des élections régionales de 2010.

Se démarquer un peu plus du PS ne signifie pas automatiquement se rapprocher du Parti de gauche (PG) de Mélenchon. Les

ambitions électorales qui ont poussé ces deux partis à s'allier et à créer le Front de gauche, en font aussi des rivaux directs. La politique du PS au pouvoir ne faisant qu'écœurer toujours plus de travailleurs, tous se mettent sur les rangs pour tenter de récupérer les voix des déçus de Hollande. Du PCF aux écologistes, en passant par le PG et les autres composantes du Front de

gauche, jusqu'à certaines tendances au sein même du PS, tous voudraient que l'union électorale se fasse... derrière eux, bien sûr.

Les exemples de la victoire de Syriza en Grèce au début de l'année, et surtout celle de Podemos en Espagne lors des récentes élections municipales, font envie à tous, et les marchandages vont bon train. Le PCF a proposé à Clémentine Autain du groupe Ensemble, la troisième composante du Front de gauche, de former un duo avec Pierre Laurent pour la région Île-de-France, tout en continuant de s'adresser

aux écologistes. Jean-Luc Mélenchon, lui, tente de jouer la carte du rassembleur au-dessus des partis. Dans une récente interview à la presse, il a déclaré à propos de l'élection présidentielle à venir : « Il y a plusieurs possibilités, dont celle où je suis candidat sans rien demander à personne. »

Il n'y a dans tous ces calculs rien qui ressemble à un programme de défense des intérêts des travailleurs face à la crise qu'ils subissent.

Il est bien sûr possible que l'exaspération face à la politique gouvernementale actuelle et aux attaques

patronales se traduise par des votes pour l'un ou l'autre de ces partis, voire pour leur rassemblement si jamais ils arrivaient à s'entendre. Si cette hypothèse se réalisait, ce serait peut-être l'expression électorale d'une radicalisation d'une partie de la classe ouvrière, celle-ci pouvant s'emparer d'un bulletin de vote PCF, PG ou autre comme moyen de protester. Mais cela ne changerait rien à ce que sont ces dirigeants, ni à leur politique qui consiste à se proposer pour gouverner ce système, et jamais pour le renverser.

Pierre Royan

Contrôles au faciès : l'État condamné

Cinq jeunes hommes d'origine subsaharienne ou maghrébine ont fait condamner l'État français par la justice pour des contrôles d'identité au faciès dont ils avaient été victimes. L'État leur versera 1 500 euros chacun.

Ils faisaient appel suite à un premier procès perdu au prétexte qu'ils n'avaient pas apporté la preuve du caractère discriminatoire des contrôles subis. Cette fois, le juge a considéré que ce serait plutôt à la police d'apporter la preuve que ces contrôles étaient justifiés.

Les victimes ainsi que les associations qui les soutiennent se félicitent de cette bataille gagnée contre la police, d'autant que c'est une première.

Hollande-candidat avait promis en 2012, avant son élection, de rendre obligatoire la délivrance d'un récépissé par la police lors des contrôles d'identité, ainsi que le revendiquaient des associations engagées dans la lutte contre cette forme de discrimination. Une fois élu, il a enterré cette promesse, comme bien d'autres.

Nicolas Carl

Lisez la revue **Lutte de Classe** Revue de l'Union communiste internationaliste Au sommaire du numéro 169 (juillet-août 2015) :

- Les migrants, victimes de la misère, des guerres et de l'Europe capitaliste

- « Négociations » sur la dette grecque : les dirigeants impérialistes imposent leur loi

- Turquie : la montée du mécontentement social et les difficultés du gouvernement Erdogan

- Irak et Syrie : l'impérialisme confronté à l'offensive de l'État islamique

- Grande-Bretagne : Cameron vire vers l'Europe et se retourne contre la classe ouvrière, britannique et immigrée

- Yémen : les bombes saoudiennes et les faux prétextes de la « menace iranienne »

- Il y a 120 ans, quand la CGT était révolutionnaire

Lutte de Classe paraît maintenant avec une nouvelle maquette et avec un nouveau prix, à 2,50 euros. Envoi contre six timbres à 0,76 euro.

Merci à nos lecteurs d'accepter cette augmentation, qui maintient toutefois notre revue à un prix modique.



Taxis : libres... de se faire exploiter

Après la grève et les manifestations des taxis, jeudi 25 et vendredi 26 juin, la justice est intervenue et a placé en garde à vue deux des patrons de la filiale française de cette société américaine. Ils sont accusés d'organisation illégale, de mise en relation de clients avec des prestataires et de défaut de paiement de cotisations sociales.

C'est très exactement le but de Uber. Cette société propose, via une application Internet, de mettre en rapport un possesseur d'automobile et une personne voulant se déplacer. Uber fixe le prix de la course, l'encaisse, en garde 20% et reverse 80% au chauffeur. Uber propose donc le même service qu'un taxi, mais sans payer de cotisations sociales et sans payer la licence de taxi, une « plaque » qui peut valoir 200 000 euros dans les grandes villes. De plus, Uber pratique l'optimisation fiscale avec maestria : les 20% qu'elle conserve sur chaque course sont versés à une société néerlandaise, laquelle verse suffisamment de droits à une société inscrite à la Barbade pour ne pas avoir d'impôts à payer aux Pays-Bas, et encore moins dans le pays où les courses sont effectuées.

Les tenants de la dérégulation affirment que l'apparition de Uber va faire baisser les prix. Dans un premier temps, jusqu'à ce que cette société se retrouve en situation de monopole, peut-être. Mais à quel coût social ?

Car les cotisations sociales et les impôts que Uber ne paye pas, qui va les

payer ? Quels services utiles à la population l'État va-t-il supprimer pour compenser ce manque à gagner ? Que deviennent les caisses de Sécurité sociale, de retraite, les mutuelles privées d'adhérents ? La baisse du prix de la course, c'est en l'occurrence la baisse du prix du travail et, finalement, la baisse du niveau de vie des travailleurs.

Dans ces conditions Uber peut évidemment proposer aujourd'hui des courses à meilleur prix que les taxis, qui ont vu disant leur clientèle se réduire rapidement. Certains affirment rouler désormais toute la journée uniquement pour rembourser les sommes empruntées pour payer plaque et véhicule. En défendant l'organisation de leur profession, les taxis défendent tout simplement leur gagne-pain.

Mais c'est également ce que font les chauffeurs Uber qui sont eux aussi des travailleurs tachant de faire bouillir la marmite. Les deux catégories sont mises en concurrence, elles en sont même parfois venues aux mains. Uber ne fait qu'informatiser ce que le capital pratique depuis toujours.

Paul Galois

Toulouse : Les sinistrés AZF ne baissent pas les bras

Mardi 23 juin, environ 70 sinistrés AZF se sont rassemblés devant le palais de justice de Toulouse, pour protester contre les conditions dans lesquelles le nouveau procès en appel va se tenir.

Le procès de 2011 avait démontré qu'un mélange accidentel avait provoqué l'explosion de l'usine AZF, et avait donc condamné Grande Paroisse, la filiale du groupe Total. Ce procès a été cassé en janvier 2015, pour des raisons extérieures à la procédure, et sans une seule remise en cause de la responsabilité de l'industriel. Et comme si cela ne suffisait pas, le nouveau procès est déplacé à Paris, par la grâce d'un décret tombé opportunément quinze jours avant la décision de cassation. Ce décret, signé par Manuel Valls et Christiane Taubira, définit une juridiction spéciale à Paris pour les accidents collectifs.

Manifestement, Total et les services de l'État ont décidé que le nouveau jugement, 14 ans après, se

fera sans les victimes de la catastrophe. C'est cela qui a provoqué une grosse colère chez les sinistrés de Toulouse.

Organisés dans l'association des sinistrés du 21 septembre », des sinistrés ont décidé de faire connaître ces grossières manœuvres et de les mettre en échec. Le 23 juin, ils ont remonté avec banderole et pancartes la rue principale de Toulouse devenue récemment piétonne. La banderole proclamait « Nouveau procès AZF à Paris : victimes TOTALEment bâillonnées », et les pancartes montraient une balance de la justice où le PDG de Total pesait bien plus dans un des plateaux que des centaines de sinistrés dans l'autre. Interpellés, de nombreux Toulousains se déclaraient solidaires

et encourageaient les manifestants. Ceux-ci se sont retrouvés à 15 h devant le palais de justice dont les grilles avaient été baissées, et dont l'entrée était protégée par des CRS.

Aux journalistes présents, les sinistrés posaient en boucle cette question : « La garde des sceaux Christine Taubira a désigné une juridiction spéciale pour juger les accidents collectifs. L'usage est que cette juridiction siège dans son tribunal, mais elle peut par ordonnance déplacer le procès au plus près des justiciables. Ce sont les « audiences foraines ». Et du point de vue d'une bonne gestion des deniers publics, quel est le mieux ? Déplacer trois juges parisiens à Toulouse ou deux mille trois cents sinistrés toulousains à Paris, et ceci pendant quatre mois et demi ? »

Et les sinistrés AZF sont bien décidés à ne pas relâcher la pression sur la ministre.

Correspondant LO



Logement : halte aux expulsions

Des associations, dont Droit au Logement (DAL), appelaient à un rassemblement à Paris le 1^{er} juillet pour alerter contre les risques d'une accélération des expulsions pendant l'été.

La ministre du Logement, Sylvia Pinel, avait annoncé le 31 mars, à l'occasion de la fin de la trêve hivernale, des mesures pour limiter les expulsions. Mais alors que les aides aux promoteurs immobiliers sont sonnantes et

trébuchantes, ses déclarations en direction des familles qui risquent de se retrouver à la rue sont volontairement restées dans le flou. Elle a vaguement évoqué l'idée de prendre en compte la « bonne foi » des locataires dans les

décisions de justice, ou encore de mettre en place des logements « très sociaux ». Ces paroles en l'air n'ont pas été suivies du moindre décret d'application.

En attendant, les demandes d'expulsion par les propriétaires atteignent des sommets, ayant dépassé les 155 000 l'an dernier. Les locataires qui voient leurs revenus diminués par le blocage des salaires, la montée du chômage et

le rabetage des APL, sont confrontés à des hausses de loyers de plus en plus insupportables.

Même des familles avec enfants, reconnues comme prioritaires pour être relogées, d'après la loi DALO, ont été mises à la rue. De plus en plus de propriétaires profitent de l'été pour procéder à des expulsions en ayant recours à la force, comptant sur les départs en vacances pour limiter

les réactions de solidarité des voisins et pouvoir faire leur sale coup en douce.

Il serait indispensable de relancer les mises en chantier de logements abordables pour répondre aux besoins des millions de mal logés. Mais dans l'immédiat, l'urgence est là, et toutes les expulsions devraient être interdites.

Gilles BOTI

Réfugiés : sous le ciel de Paris...

Tout s'était à peu près bien passé, selon les autorités parisiennes et le ministre de l'Intérieur. La première expulsion du campement des migrants réfugiés depuis plusieurs mois place de la Chapelle, à Paris, sous le métro aérien, avait été « un relogement », selon la maire Anne Hidalgo. La deuxième évacuation était déjà moins montrable, la police ayant délogé tout le monde sans ménagement et détruit les maigres possessions des uns et des autres, tentes, couvertures...

Les personnes expulsées avaient été envoyées dans des centres d'hébergement d'urgence, certains à Paris, beaucoup en banlieue,

Conflans-Sainte-Honorine ou Nanterre, par exemple. Parfois, il s'agit d'hôtels sociaux ne fournissant pas de nourriture, parfois de centre d'accueil nocturnes, avec obligation de quitter les lieux le matin. La dispersion des groupes venant des mêmes pays, l'éloignement des réseaux qui leur permettent d'envisager une solution, (départ pour un autre pays, aide financière ou administrative), la perte du peu de chaleur humaine qui s'était malgré tout construite, tout a volé en éclats avec les interventions brutales de la police.

Ces campements de fortune ne sont même pas des bidonvilles, sans le minimum d'hygiène nécessaire.

Voir des êtres humains tenter d'y dormir, l'œil aux aguets de peur d'un contrôle, y survivre en attendant de fuir ailleurs, sans qu'il soit envisageable de remplir la moindre demande de droit d'asile, est proprement insupportable.

Mais cacher cette situation inhumaine par l'éloignement est aussi inefficace qu'un coup de peinture sur un mur pourri. Une grande partie des Érythréens, Soudanais, Sénégalais chassés du quartier de La Chapelle y sont donc revenus, square Jessaint, square Saint-Bernard, Halle Pajol ou ailleurs. Et les menaces d'expulsions n'y pourront rien.

Viviane Lafont

Victimes de la torture et de l'État français

Le centre Primo-Levi, qui offre des soins aux victimes de la torture et de la violence politique exilées en France, dénonce la dégradation des conditions d'accueil des réfugiés. 10 à 25 % de ceux qui ont eu recours à son aide se sont vu refuser le droit d'asile

ces dernières années, alors qu'ils étaient moins de 6 % avant 1995.

Quant aux demandeurs d'asile en attente d'une réponse de l'administration, ils connaissent des conditions de plus en plus précaires, en ce qui concerne l'hébergement notamment :

13 % des patients du centre vivent à la rue, contre 2 % à la fin des années 90.

Pour le gouvernement français, la priorité en ce moment n'est pas d'accueillir des migrants, même ayant été torturés, mais de les traquer et de les refouler.

N.C.

Collège Delacroix - Draveil : contre la fermeture d'une Segpa

La veille de la fin des cours, l'annonce de la fermeture d'une classe décidée par l'inspection a provoqué la colère du personnel du collège Eugène-Delacroix de Draveil, dans l'Essonne. Afin de la justifier, l'inspection s'appretait à envoyer plusieurs élèves vers des établissements d'autres communes, quitte à charger au maximum les classes. Les Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) en collège existent pour des élèves en grande difficulté, souvent de familles

populaires, et le mépris de cette décision sautait aux yeux de tout le monde.

À quelques jours des vacances, les responsables du département misaient peut-être sur une absence de réaction. Ils ont été déçus : un préavis de grève a été déposé et un rassemblement devant l'inspection a été l'occasion de dénoncer ces suppressions de postes et de classes qui s'accroissent depuis des années.

Faute de promesse claire, la grève a été suivie vendredi 26 juin, jour de l'épreuve du brevet, par

les trois quarts des enseignants présents. L'épreuve a pu de justesse se tenir, mais la détermination du personnel a obligé l'administration, dès le lundi suivant, à prendre l'engagement que tous les moyens horaires seraient conservés, un premier succès !

La mobilisation se poursuit pour que toutes les familles et élèves qui le souhaitent, dont beaucoup habitent la commune, puissent librement s'inscrire dans l'établissement de leur choix.

Correspondant LO



Rafles à Calais

La préfète du Nord-Pas-de-Calais a ordonné des rafles de réfugiés. 54 personnes au moins le 18 juin et une trentaine du 20 au 27 juin ont été dispersées dans des centres de rétention à travers le pays. Certaines ont été libérées par le juge des libertés et de la détention, pour d'autres la préfète n'a pas prolongé la rétention au-delà de cinq jours, ce qui évite le passage devant ce juge.

Pour des exilés originaires d'Afghanistan et du Soudan, des places sur des vols pour Kaboul et Khartoum ont été réservées et des expulsions

sont possibles, comme le dénonce le Groupe Information Rétention Calais, alors que, constate-t-il, « le président soudanais, Omar Al Bashir a pourtant été arrêté, il y a quelques jours encore en Afrique du Sud, dans le cadre d'un mandat de la Cour pénale internationale (CPI) qui le recherche depuis de nombreuses années pour crimes de guerre et génocide... À Kaboul, les morts et les attentats se succèdent, dont un récemment à l'aéroport ».

Le gouvernement français renvoie ces exilés vers la mort.

Le droit à la dignité

Samedi 27 juin, une trentaine d'exilés syriens ont occupé la place d'Armes, au centre-ville de Calais, et y sont restés toute la nuit. Ils arboraient des banderoles, décidés à faire entendre leurs revendications : ils réclament le droit à la dignité et la possibilité d'accéder légalement au Royaume-Uni pour y déposer une demande d'asile. Évacués une première fois dimanche 28 juin, ils sont revenus s'installer à nouveau. Mais le lendemain

les CRS, armés de pied en cap et deux fois plus nombreux que les manifestants et leurs soutiens, les ont chassés de la place en usant de gaz lacrymogènes.

Sous une forme ou sous une autre, ils sont déterminés à continuer. Comme dit l'un d'eux : « Nous sommes là à cause de l'entente entre Bachar el-Assad, Daech et les gouvernements occidentaux, dont est victime le peuple syrien. »

Correspondant LO

Sans-papiers des Yvelines : toujours en lutte



Dans les Yvelines, les agences d'intérim de Montigny-le-Bretonneux, de Poissy et des Mureaux sont toujours occupées par les travailleurs qui réclament des papiers nécessaires à leur régularisation.

À l'intérieur, tout s'organise : les réunions, l'intendance, la désignation des cuisiniers dans les foyers, le ménage des lieux et les actions à venir.

Après leur évacuation par la police d'une agence d'Adecco, près de la gare Saint-Lazare, ils ont rejoint à plus d'une centaine la manifestation syndicale parisienne du 25 juin. À Montigny-le-Bretonneux,

plusieurs dizaines de travailleurs ont fait le tour des agences, créant la panique chez les directeurs de l'intérim. Lundi 29 juin, à Mantes-la-Jolie, les travailleurs sans papiers sont allés distribuer des tracts devant plusieurs agences.

Pour l'instant, les directions des agences et le Prisme, le patronat de l'intérim, font la sourde oreille. Loin de décourager les travailleurs en lutte, cela renforce leur détermination. L'un d'entre eux disait : « Lorsqu'on est sans papiers, on a l'impression de ne pas exister. » Leur lutte démontre le contraire !

Correspondant LO

Demandeurs d'asile : l'Europe d'accord pour ne pas les accueillir

L'Union européenne a consacré son dernier sommet au sort des migrants, et a décidé une nouvelle fois de ne rien faire pour accueillir décemment les demandeurs d'asile et les réfugiés fuyant la guerre, les tueries et les massacres, principalement de Syrie ou d'Érythrée.

Les chefs d'État réunis à Bruxelles le jeudi 25 juin auraient pu s'entendre sur le modeste projet de Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne. Celui-ci prévoyait, pour les 64 000 demandeurs d'asile et réfugiés, un quota par pays européen. Ceux-ci arrivant, pour la très grande majorité d'entre eux, en Italie ou en Grèce, ces deux pays voudraient que tous les pays européens prennent leur contingent.

Ces propositions ne semblaient pas aberrantes. En regard de ce qui se passe aujourd'hui en Turquie, en Jordanie ou au Liban, où s'entassent des millions de réfugiés survivant dans des conditions pitoyables, ce geste humanitaire devrait aller de soi. D'autant que pour les pays européens, regroupant une population totale de 500 millions d'habitants, l'accueil décent de 64 000 personnes

ne poserait aucun problème insurmontable.

Le projet mort-né fixait par exemple pour l'Allemagne, un chiffre de 12 000 demandeurs d'asile ou réfugiés sur deux ans ; pour la France, un chiffre de 9 000. La plupart des autres pays européens auraient dû recevoir quelques centaines de personnes, toujours sur deux ans.

Cette politique n'en a pas moins été refusée par la majorité de ces gouvernements. Certains l'ont fait de manière abrupte, comme la Hongrie, qui vient de décider de construire son mur pour se prémunir des migrants, ou bien la Pologne, la République tchèque, ou la Lituanie. D'autres l'ont fait de manière plus hypocrite : l'Espagne et la Belgique seraient « réticentes », la France ne voudrait pas de quotas imposés.

C'est donc le chacun pour soi qui a prévalu en laissant

l'Italie et la Grèce seules en première ligne, faisant dire au chef du gouvernement italien Matteo Renzi : « Si vous ne pouvez pas trouver d'accord sur des réfugiés, vous ne méritez pas de vous

appeler Européens. Si c'est votre idée de l'Europe, gardez-la. » Charles Michel, le Premier ministre belge, a surenchéri : « Pour certains, la solidarité, c'est quand cela les arrange. »

C'est donc la position du premier ministre hongrois Viktor Orbán qui a gagné, lui qui demande que chaque pays « défende ses propres frontières ».

Bertrand Gordes

Migrants : d'un enfer à l'autre

L'ONG Human Rights Watch a publié un rapport basé sur 150 entretiens réalisés en mai avec des migrants récemment arrivés en Italie et en Grèce. La grande majorité d'entre eux – dont beaucoup d'enfants non accompagnés – arrivaient de Syrie, d'Afghanistan, de Somalie et d'Érythrée.

Des familles syriennes ont décrit la violence tous azimuts, entre les feux de l'armée syrienne et ceux des groupes liés à l'État islamique. Plusieurs enfants syriens ont fui à cause des attaques contre les écoles. Hani, un Syrien de 17 ans, a tout quitté pour ne pas servir dans l'armée syrienne : « Vous pouvez y rester jusqu'à la mort, ou jusqu'à la fin de la guerre. »

Mubarek, originaire d'Afghanistan, est parti en mars avec sa femme et ses trois fils, pour échapper aux talibans : « Tous les jours,

les talibans emmenaient des gens et des enfants. J'étais inquiet pour mes fils. Je craignais qu'ils soient forcés à devenir des auteurs d'attentats-suicides. » D'autres familles afghanes ont fui pour éviter des mariages forcés. Un couple parti en avril a raconté qu'un homme lié aux talibans avait proposé d'épouser leur fille de 10 ans : « Si nous n'acceptons pas, ils allaient nous tuer. Nous avons fui le soir même. »

De nombreux enfants voyageant seuls ont quitté leur foyer avec le soutien de leurs parents, qui ont payé

des passeurs avec leurs économies ou de l'argent emprunté. Certains ont raconté que leur famille avait vendu la maison pour financer leur départ.

Le rapport conclut : « La plupart des personnes qui traversent la Méditerranée prennent d'énormes risques parce qu'elles se sentent obligées de le faire, et non parce qu'elles le veulent. Sauver des vies et accroître le nombre des itinéraires sûrs vers l'Europe devraient figurer parmi les priorités de l'Union européenne. »

Ce serait en effet la moindre des choses, vu la responsabilité des grandes puissances, y compris la France, dans le chaos qui règne dans ces pays.

Julie Lemée

Italie, Expo Milan 2015 : profits d'un côté, précarité de l'autre

Ouverte au public le 1^{er} mai 2015, l'exposition universelle qui se déroule à Milan jusqu'en octobre prochain a été présentée par Renzi comme une « grande opportunité pour l'Italie », ayant même le pouvoir de sortir le pays de la crise. Mais c'est d'abord sans aucun doute une opportunité fantastique de profits pour les entreprises qui se sont partagé pour l'occasion des milliards d'argent public.

De la viabilisation des terrains à la construction d'une nouvelle bretelle d'autoroute, en passant par la construction et l'équipement des pavillons, tous les marchés publics ont été « facilités ». Comme le souligne un rapport publié en mai 2014 : « Les procédures ont été plus simples pour attribuer un contrat de plusieurs millions d'euros sur l'Expo que celles pour embaucher deux gardiennes dans une école primaire ». Sous prétexte d'urgence, les marchés ont été attribués à grands coups de dérogations aux règles des appels d'offres, d'où les affaires de corruption, de

blanchiment d'argent et autres interventions mafieuses en marge d'Expo Milan.

Pour ne citer qu'un exemple, le géant du BTP Mantovani – dont le président a ensuite été arrêté pour une autre affaire de corruption, liée à la construction de la digue de la lagune de Venise – a décroché le contrat pour réaliser la dalle du site avec une facture réduite de 41 % par rapport aux 272 millions fixés, en se faisant attribuer deux autres contrats au même moment, pour un montant total de 40 millions, pour de prétendus « travaux

complémentaires ».

Quant aux 70 000 emplois promis, c'est la précarité et même le travail gratuit qui dominant : les trois grandes confédérations syndicales italiennes ont signé en juillet 2013 un accord autorisant le recours au volontariat de milliers de jeunes pour l'accueil et l'information des visiteurs. À leurs côtés se trouvent des centaines de stagiaires sans plus de rétribution... Expo bénéficie de plus d'un « état d'exception » en raison de son « importance stratégique nationale », qui a permis aux organisateurs de proposer des contrats aux salaires inférieurs de 30 % à ceux pratiqués normalement.

Pour les mêmes raisons, les autorités ont un droit de regard sur le « profil » des travailleurs. Entre 2013 et mai 2015, 600 personnes ont été licenciées du chantier d'Expo suite à un avis négatif émis par la préfecture de

Milan, avis pouvant être motivé par le casier judiciaire du salarié aussi bien que par ses engagements syndicaux ou politiques.

Quant à l'Expo elle-même, dont le thème est « Nourrir la planète – Énergie pour la vie », elle sert de vitrine aux grandes multinationales et aux États. Les prouesses technologiques

et architecturales des différents pavillons servent les mêmes discours mensongers sur l'engagement des États et des entreprises contre le gaspillage des ressources naturelles et le réchauffement climatique. Une foire aux mensonges qui a coûté des milliards et que la population n'a pas fini de payer...

Nadia Cantale



Sur le chantier d'Expo Milan

Israël-Palestine : le blocus de Gaza continue

Dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 juin, la marine israélienne a intercepté les quatre bateaux composant la Flottille de la liberté III qui cherchaient à gagner Gaza malgré le blocus imposé par l'État israélien. L'un d'entre eux, le chalutier *Marianne*, a été escorté jusqu'à un port israélien, ses passagers devant ensuite être expulsés, et les trois autres navires ont été contraints de faire demi-tour et de regagner les ports grecs d'où ils étaient partis.

La cinquantaine de personnes qui étaient à bord, parmi elles un député arabe israélien et l'ex-président tunisien Moncef Marzouki, ne se faisaient guère d'illusion sur leurs chances d'atteindre les côtes de Gaza. Ils entendaient en fait dénoncer le blocus terrestre, aérien et maritime imposé par Israël depuis 2006 à ce territoire de 1,8 million d'habitants.

Ce n'est pas la première fois que de telles flottilles tentent de défier la marine israélienne et sont repoussées. Il y a cinq ans, en mai 2010, un raid israélien contre l'un de ces bateaux, le *Mavi Marmara*, avait fait 10 morts, tous Turcs, provoquant une crise diplomatique avec Ankara. La Cour pénale internationale avait conclu à de possibles crimes

de guerre, estimant dans le même temps que ce n'était pas suffisamment grave pour justifier des poursuites judiciaires.

Fort de cette impunité et de la complicité des grandes puissances occidentales, l'État israélien a pu mener des opérations militaires, durant l'été 2014, qui ont fait plus de 2 000 morts parmi les Palestiniens, détruisant des centaines de milliers d'habitations et la plupart des infrastructures. Et aujourd'hui, il peut continuer de soumettre les Gazaouis à un véritable siège, les condamnant à des conditions de vie indignes et inhumaines, au milieu des ruines et d'une économie sinistrée.

Marc Rémy



La bande de Gaza détruite, et toujours soumise au blocus.

Un mur de plus

Le gouvernement israélien a annoncé, lundi 29 juin, la construction d'une « barrière de sécurité » de 30 kilomètres le long de sa frontière avec la Jordanie. Le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a expliqué qu'elle avait pour objectif d'« empêcher l'entrée en Israël de migrants illégaux et de différents mouvements terroristes ». Cela correspond en fait à un projet de longue date puisqu'en 2013, le même Netanyahu s'était déjà déclaré en faveur de l'édification de ce mur en évoquant déjà à l'époque la

prétendue menace représentée par la présence de milliers de réfugiés syriens en Jordanie. En plus de cet argument sécuritaire, destiné à rallier l'opinion publique en l'inquiétant, certains journaux israéliens évoquent explicitement la volonté de renforcer le contrôle de la vallée du Jourdain face aux Palestiniens.

Après en avoir déjà érigé au sud le long du Sinaï égyptien, au nord sur le plateau du Golan, à la frontière syrienne et tout le long de la limite occidentale de la

Cisjordanie, l'État israélien s'apprête à faire surgir une quatrième barrière hérissée de barbelés, équipée de caméras de surveillance et gardée par des soldats, enfermant dans une véritable cage à la fois les Palestiniens et les Israéliens eux-mêmes.

Avec le chaos croissant et la multiplication des foyers de guerre, c'est une manifestation de plus de la barbarie dans laquelle la domination de l'impérialisme plonge tous les peuples de la région.

M. R.

Colombie : l'État-major, des criminels intouchables

En septembre 2008, on avait retrouvé dans la banlieue de Bogota, la capitale de la Colombie, les cadavres d'une vingtaine de jeunes gens. Le président de l'époque, Alvaro Uribe, avait alors fait des déclarations contradictoires, les décrivant tour à tour comme des trafiquants de drogue, des paramilitaires ou des guérilleros.

L'enquête prouva rapidement qu'ils n'étaient rien de tout cela mais de simples jeunes gens abattus par des militaires qui cherchaient à « faire du chiffre » pour obtenir primes et promotions.

C'est l'ONG Human Rights Watch qui rappelle ces faits en soulignant qu'entre 2002 et 2008, au moins trois mille personnes furent ainsi massacrées par des militaires. On parla alors de « faux positifs ». Depuis, la machine judiciaire s'est mise en marche, mais assez mollement. 815 militaires ont été condamnés, tous de rang inférieur. En revanche, les officiers supérieurs, des colonels mais aussi des généraux qui avaient donné leur aval à ces opérations, ne sont pas poursuivis. « Plusieurs généraux savaient, ont autorisé ou

couvert ces délits », a déclaré un lieutenant-colonel qui a avoué 27 de ces crimes. Selon lui, le principal instigateur, pour ne pas dire le promoteur de ce système, était le général Mario Montoya.

Depuis, celui-ci a démissionné mais aucune poursuite n'a été engagée contre lui. Le rapport de l'ONG ajoute que la plupart des militaires responsables de ces crimes ont monté en grade. Et cette impunité ne risque pas d'être remise en cause par le successeur d'Uribe, le président Juan Manuel Santos. Celui-ci vient en effet de déclarer qu'il défendra « la légitimité de l'armée jusqu'à la tombe ». Il est vrai qu'entre 2006 et 2009, il était lui-même le ministre de la Défense, et donc de l'armée.

Jacques Fontenoy

Argentine : les vautours s'acharnent

Au début du mois de juin, un juge de New York a donné raison pour la seconde fois à des fonds spéculatifs contre l'Argentine, en condamnant ce pays à leur payer 5,2 milliards de dollars.

L'effondrement complet de l'économie du pays en 2001 avait forcé la plupart de ses créanciers à accepter un effacement partiel de la dette et un échelonnement de son remboursement, l'accord conclu portant sur 93 % des titres. Mais une partie des 7 % restants avait été rachetée par des fonds spéculatifs, appelés à juste titre « vautours » car spécialisés dans le rachat à très bas prix de titres de dette dépréciés d'un pays en situation de faillite. Une fois acquis, ces titres leur permettent de se retourner vers des tribunaux pour obtenir d'être payés au prix nominal, beaucoup plus élevé.

En 2014, un juge

américain a donné raison à deux de ces fonds vautours, condamnant l'État argentin à leur verser 1,3 milliard de dollars et leur permettant de réaliser un profit de 1 600 % ! L'État argentin a contesté cette décision de justice, et depuis, la bataille juridique se poursuit. Et voilà que, parmi les créanciers qui n'avaient pas accepté la décote, d'autres se sont à leur tour adressés au même juge avec comme principal argument « l'égalité » avec le jugement précédent, obtenant à leur tour gain de cause.

Alors que leur action risque de provoquer une nouvelle catastrophe que paierait au prix fort la population argentine, les charognards se déchainent et essaient d'arracher toujours plus, sans pitié. Leur devise, c'est : « Après nous, le déluge ».

Antoine Ferrer

EDF R&D : temps de travail, le forfait de la direction

Depuis le début de l'année, la direction d'EDF a décidé d'ouvrir des négociations sur le temps de travail, avec l'objectif annoncé d'« allonger la durée du travail pour améliorer les performances de l'entreprise ». Elle voudrait notamment imposer aux 30 000 cadres du groupe le système du « forfait jours » qui autoriserait des journées à rallonge de 13 heures. La dernière séance s'est achevée le 3 juin.

Ce projet ferait perdre jusqu'à 13 jours de RTT à ceux qui sont actuellement à 35 h hebdomadaires. Quant à ceux qui sont à 32 h, pour maintenir leurs 52 jours de RTT annuels, ils devraient subir une baisse de 20 % de leur salaire. Ce n'est pas la petite carotte de 4,6 % d'augmentation du salaire – ou au choix 10 000 euros en une seule fois – liée à l'acceptation du

forfait jours, qui y changerait grand-chose. Le salaire horaire, dans tous les cas, baisserait considérablement. Et quand on sait qu'EDF a réalisé 3,7 milliards d'euros de bénéfices l'an dernier, en augmentation de 5,2 % par rapport à l'année précédente, il n'y a vraiment aucune raison d'accepter le moindre recul.

Reste un problème pour la direction : l'opposition

très majoritaire des agents partout dans le groupe.

Ainsi, dans l'unité Recherche et Développement d'EDF, la moitié du personnel est à 32 h. Il y aurait donc beaucoup à perdre. Une pétition dénonçant le projet a déjà recueilli mille signatures sur les 2 100 agents de l'unité.

De son côté, la direction fait comme si son projet était inéluctable mais en même temps se sent obligée d'intensifier sa propagande en faisant donner ses chefs dans de multiples réunions. Cela se passe souvent mal. Ils ont du mal à expliquer par exemple qu'un cadre au forfait, prétendument « autonome » pour gérer son temps, serait en même temps contraint à une activité d'équipe, soumis à

des règles sur l'utilisation du temps imposées par le « manager ». Lorsqu'un chef reprend l'argumentaire de la direction « *il faut savoir vivre avec son temps, ne pas être en dehors du monde* », il n'est pas rare que quelqu'un lui réponde vertement : « *Vivre avec son temps, c'est quoi ? C'est accepter le chômage et ce projet qui va encore l'augmenter ?* »

Des assemblées ont réuni sur les trois sites de la R&D environ 200 travailleurs en tout. L'assemblée du site de Clamart a décidé il y a une quinzaine de jours d'envahir le Comité d'entreprise : le directeur et la DRH ont dû répondre pendant près d'une heure aux interpellations des agents. À l'assemblée de

Chatou, une motion a été votée par les participants, pour réaffirmer l'opposition au projet, revendiquer des embauches pour compenser les dépassements d'horaires actuels mais aussi pour exiger que les directions syndicales ne se rendent pas aux ateliers prévus en juin pour discuter des modalités de mise en œuvre du projet, puisqu'elles disent le dénoncer.

Mais comme certains l'ont rappelé, c'est le rapport de force imposé par les travailleurs qui fera reculer la direction. Et la plupart ont la ferme intention de continuer la mobilisation, alors que l'idée d'une grève commence à se faire jour.

Correspondant LO

Faïencerie de Vitry-le-François : les promesses patronales ne valent pas un clou

Le 2 avril, à peine dix mois après la reprise de la faïencerie de Vitry-le-François (production de WC, de bacs de douche et d'autres éléments sanitaires en grès), les 52 salariés restants ont appris que l'usine était à nouveau placée en liquidation judiciaire. De plus, ces derniers jours, le tribunal de commerce a ordonné la cessation d'activité de production, dans l'attente d'un éventuel repreneur. Un seul candidat s'est fait semblant-il connaître, qui ne garderait que la moitié des travailleurs.

Le repreneur de l'an passé, Pagazani, avait au passage licencié plus de la moitié de l'effectif, soit 57 travailleurs. Il déclarait pourtant à l'époque qu'il avait l'ambition de « redresser » l'usine en en faisant sortir des produits innovants de manière, à terme, à réembaucher des salariés. Paroles, paroles...

La vérité est qu'il s'est essentiellement préoccupé de liquider le stock d'inventaires accumulés depuis des années, stock dont la valeur est estimée à environ 5 millions d'euros, et qu'il n'y est pas parvenu.

Aujourd'hui, il se sert de ce prétexte pour tenter de légitimer le fait que tout ou partie des travailleurs restants risquent fort de

se retrouver à leur tour au chômage d'ici peu. Mais il veut aussi tenter de tirer une croix sur une promesse qu'il avait faite aux 57 salariés licenciés en juin 2014 : celle de leur verser 3 000 euros d'indemnités supra-légales dans un délai maximum de 12 mois.

Les travailleurs concernés n'entendent pas se laisser faire sans réagir car, comme le disait l'un d'entre eux à la presse locale, « *quand on a été au smic toute sa vie, 3 000 euros, c'est beaucoup* ». « *Ils nous les doivent ! Nous, quand on a des dettes, on est obligé de les payer* » disait une autre. Une démarche en justice pour se porter créanciers de l'entreprise va être mise en place et une action coordonnée avec les salariés en poste est envisagée pour forcer le patron à respecter ses engagements.

Cette usine comptait encore près de 500 travailleurs il y a à peine 15 ans, et a fait une partie de la fortune de familles comme celles des Fenal ou des Gargour. Elle est à l'image de ce qui se passe dans la région : une bande de patrons rapaces laissent les entreprises exsangues après en avoir aspiré tous les profits possibles. Mettre fin à leur activité destructrice serait une mesure de salut public.

Correspondant LO

Pantin : les employés communaux se défendent

Mardi 30 juin, à l'appel de l'intersyndicale, les employés territoriaux de Pantin ont débrayé et se sont rassemblés devant la mairie pour protester contre la remise en cause de certains de leurs acquis.

Ils s'opposent notamment à la suppression de trois jours de congés, transformés en RTT qui, on le sait, disparaîtront

au moindre arrêt de travail. Ils entendaient aussi dénoncer la montée de la précarité et la souffrance au travail.

La plupart des services étaient représentés. Pendant que les membres du comité technique paritaire, mandatés pour défendre ces revendications, étaient en réunion, les travailleurs étaient réunis dans la cour

de la mairie,

Cela a été pour tous les présents une bonne occasion d'échanger sur la dégradation croissante des conditions de travail, les salaires et de partager des aspirations.

La direction n'a rien lâché et tous se sont engagés à recommencer le 2 septembre.

Correspondant LO

La SNCF investit dans... la voiture

À en croire les dirigeants de la SNCF, il n'y a jamais assez d'argent pour mettre en sécurité les passages à niveau, maintenir les lignes Intercités, rénover les voies vétustes et les trains hors d'âge, ou bien encore pour embaucher et augmenter

les salaires des cheminots.

Il y en a en revanche pour investir dans tout ce qui n'est pas du domaine du transport public, mais qui a l'immense avantage de promettre de substantiels profits dans un avenir proche. C'est ainsi que la SNCF va

apporter 28 millions d'euros à OuiCar, une société de location de voitures entre particuliers.

En 1970, le slogan de la SNCF était « *Prenons le train* »... Mais c'était une autre époque.

N.S.



Le nouveau slogan de la SNCF : « à nous de vous faire préférer l'automobile » ?

Assistance publique-hôpitaux de Paris : la lutte contre le plan Hirsch continue

Jeudi 25 juin, dans le cadre de la journée nationale impulsée par la CGT, FO et Sud, contre la loi Santé de Marisol Touraine, les manifestants de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (AP-HP) étaient là, pour leur cinquième jeudi de manifestation, résolus à exiger le retrait complet du plan Hirsch portant atteinte à leurs jours de repos RTT et à leurs horaires.

Les participants tiennent au maintien de l'unité intersyndicale, le disent et l'applaudissent dans les assemblées générales. C'est pourquoi la rumeur selon laquelle la CFDT avait accepté le « relevé de conclusions – version 5 » proposé par le directeur général Martin Hirsch – rumeur confirmée depuis – a provoqué un certain trouble. Tandis que des militants CFDT continuent à participer au mouvement, certains responsables se justifient en disant qu'ils ont seulement « validé » une méthode d'enquête de terrain et non des modifications du temps de travail. Des responsables

de Sud tiennent le même langage. Comme si les réunions locales déjà organisées par les cadres et celles que Hirsch veut multiplier cet été n'étaient pas une tentative de mise en place de son plan, au moins dans les esprits dans un premier temps !

Depuis le début, les directions syndicales ont gardé deux fers au feu, s'affirmant « pour le retrait du plan Hirsch non amendable, non négociable », et menant en parallèle avec lui des négociations dont le contenu restait mystérieux. Mais cela passe de moins en moins aux yeux des travailleurs mobilisés et ils exigent des explications.



Pour la période d'été, le mot d'ordre donné par l'intersyndicale est la « vigilance ». Visiblement, un certain nombre de travailleurs mobilisés veulent donner un contenu à ce mot. Ils expriment la nécessité de continuer à se réunir pendant l'été : dans plusieurs hôpitaux, il est prévu de maintenir une assemblée générale

par semaine ou au moins un point de rendez-vous. Contrairement à beaucoup d'entreprises, les hôpitaux ne ferment pas et fonctionnent tout l'été, le personnel ne pouvant prendre que des congés assez courts. Le sous-effectif est encore plus flagrant que d'habitude et les motifs de coups de colère ne manquent pas.

De toute façon, beaucoup se placent dans la perspective de préparer une reprise du mouvement après la rentrée. C'est pourquoi certains proposent d'aller en groupe dans des services peu mobilisés, pour les convaincre de se joindre à eux par la suite.

Les hospitaliers ont de la suite dans les idées.

Correspondant LO

Pitié-Salpêtrière (AP-HP) : des liens à cultiver

Jeudi 25 juin, venus à pied de leur hôpital à plus de 150, ceux de la Pitié-Salpêtrière marchaient derrière leur banderole d'un pas décidé, reprenant les slogans lancés au micro : « Hirsch, ton plan, c'est à la poubelle » ou « Hôpital en colère, y'en a marre de la galère ! Hôpital en colère, y'en a marre de se taire ! » ou bien encore « L'hôpital est à nous, sans nous pas d'hôpital ».

Le lendemain, l'assemblée générale, comme tous les vendredis et mardis depuis le début du mouvement, a permis de faire le point sur la mobilisation et sur les différentes actions menées depuis début mai. Il y a eu ainsi la perturbation du départ de la course à pied de l'AP-HP, le jour des « portes ouvertes », les diffusions de tracts au moins une fois par semaine à la prise de service à 6h30, les banderoles sans cesse renouvelées car systématiquement enlevées par la direction, les tournées de services le matin ou l'après-midi pour maintenir la

mobilisation. Le tour de l'hôpital suite à l'assemblée générale a été fait deux fois, avec haut-parleur et collègues aux fenêtres criant et applaudissant... Tout cela a contribué à souder les participants.

De tous métiers, de tous services, de tous horizons, ils ont été mobilisés à différents degrés, ensemble contre le plan Hirsch et contre leur propre direction qui a tout fait pour leur mettre des bâtons dans les roues.

Et pour maintenir ces liens, ils continueront à se voir tous les mardis durant l'été, rendez-vous pris dans le parc de l'hôpital à la pause déjeuner, pour se tenir au courant de ce qui se passe dans l'hôpital et pouvoir réagir.

Hirsch n'a toujours pas fait passer son plan. Les travailleurs ont gagné en solidarité et tissés des liens qui sont, de toute évidence, un gage pour l'avenir. L'idée de recommencer en septembre est dans beaucoup de têtes.

Correspondant LO

Hôpital de Morlaix : mobilisation contre l'austérité

Jeudi 25 juin, à l'appel des syndicats CGT, Sud et FO, 800 agents hospitaliers ont convergé vers Morlaix, venus des différents établissements de santé du Finistère pour protester ensemble contre les mesures d'austérité dont tous sont victimes à un degré ou à un autre. Ils ont rejoint le personnel de l'hôpital de Morlaix, déjà mobilisé depuis plus d'un mois.

Morlaix avait été choisi, car le plan d'économies projeté par la direction au Centre hospitalier des Pays de Morlaix (CHPM) y est particulièrement salé. Selon l'ARS (agence régionale de santé) le budget du CHPM serait en déficit et c'est 2 millions d'euros qu'il faudrait trouver pour les trois prochaines années. Signalons que la dette de l'hôpital auprès des banques se monte à 8 millions 300 000 euros et que bien sûr elles ne seront pas les dernières servies.

Il est question de dégager des recettes supplémentaires grâce à une cotation des actes plus rigoureuse,

car les dirigeants de la santé entendent bien que l'hôpital soit avant tout une entreprise profitable. Mais surtout il s'agit avant tout de s'attaquer aux conditions de travail du personnel en réduisant le nombre de jours de RTT qui passerait alors de 18 à 14, en supprimant 22 postes à temps plein, en durcissant les conditions d'avancement, en fermant des lits quitte à tirer au maximum sur les conditions de travail déjà de plus en plus insupportables. Toutes ces attaques bout à bout représentent une économie de 880 000 euros aux dépens du personnel.

Depuis l'annonce de ce plan, le personnel s'est mobilisé à plusieurs reprises. Le 28 mai, 500 agents ont manifesté dans les rues de Morlaix. Tout le monde a ressenti cette manifestation comme un succès car elle démontrait que le mécontentement n'était pas cantonné à quelques services. Depuis, les assemblées appelées par les trois syndicats CGT, Sud et CFDT

ont rassemblé entre 100 et 200 personnes. Des débrayages ont eu lieu à plusieurs reprises. Il s'agit de ne pas désarmer, de continuer à interpeller la direction. Outre le refus de subir les attaques de son plan, ce qui choque la plupart des participants est la volonté de rentabiliser la santé au détriment des soins. La mobilisation des personnels de l'AP-HP en région parisienne est regardée avec sympathie. Chacun sait bien que c'est la même politique qui est mise en œuvre partout.

La veille de la journée d'action du 25 juin, à l'appel de l'intersyndicale, les agents avaient bloqué à une soixantaine le conseil de surveillance de l'hôpital. Il a été reporté au 3 juillet.

La mobilisation se poursuit et un nouveau débrayage était prévu le 3 juillet pour interpeller une nouvelle fois les représentants au conseil de surveillance.

Correspondant LO

MyFerryLink Calais : grève des marins

Les marins de la Scop MyFerryLink se sont mis en grève lundi 29 juin, ont immobilisé les bateaux à quai et bloqué le port, provoquant de fortes perturbations : des centaines de voyageurs immobilisés, des kilomètres de files de camions, des bretelles d'autoroute fermées.

Le Syndicat maritime nord avait demandé au tribunal de commerce de Boulogne d'accorder une prolongation de trois mois des contrats d'affrètement des navires propriété d'Eurotunnel. Refus ! Cela signifie la liquidation de la Scop et ses 577 salariés de nouveau menacés du chômage.

Déjà le mardi 23 juin, après l'annonce que la compagnie DFDS-Seaways allait louer deux des navires d'Eurotunnel et ne reprendre qu'une partie des marins de MyFerryLink, ils avaient bloqué une partie des accès du terminal transmanche : pneus brûlés, occupation des rails, intrusion dans le tunnel, bouchons sur l'autoroute. L'intervention des CRS avait été violente.

Cette fois, les gaz lacrymogènes habituellement utilisés contre les migrants ont servi contre des salariés menacés de chômage. Les deux se sont parfois retrouvés côte à côte : des

groupes de réfugiés, empêchés de tenter le passage en Angleterre par l'immobilisation totale des camions, s'informaient des raisons de cet affrontement qui a fait des blessés, et ont porté la bannière du syndicat de MyFerryLink.

Face à la menace de chômage il y a trois ans, une partie des ex-marins de SeaFrance, liquidée par la SNCF, avaient lancé la Scop MyFerryLink. Eurotunnel, ayant acheté les trois ferries de SeaFrance, les louait à la Scop. Ce contrat courait jusqu'au 30 juin. Eurotunnel se moquait bien de l'emploi, préoccupé seulement d'augmenter ses parts de marché face aux deux autres compagnies opérant sur le détroit, DFDS et P&O.

Mais le tribunal de la concurrence britannique a jugé trop important le poids d'Eurotunnel-MyFerryLink et a interdit que les bateaux continuent d'accoster en Angleterre. Un autre tribunal anglais



Les marins bloquent l'accès au tunnel. DR

a jugé le contraire. Mais finalement, les dirigeants d'Eurotunnel ont choisi ce prétexte pour lâcher la Scop. Eurotunnel conserverait un navire pour le fret sous la marque de MyFerryLink avec 130 salariés environ, et louerait les deux autres à DFDS, qui n'en reprendrait que 202, soit près de 250 jetés par-dessus bord.

Les salariés vivent ainsi suspendus au jour le jour aux informations, rares, hypothétiques et changeantes, que les compagnies de transport daignent leur octroyer. Les politiciens locaux, inquiets d'une possible agitation sociale, ont tous cherché

à se montrer solidaires des salariés. Une marche pour l'emploi a été organisée dimanche 28 juin par les syndicats et élus de tous bords pour demander au patron d'Eurotunnel, Jacques Gounon, de revenir sur sa décision : sans effet. Lundi 29 juin, annulant la séance du conseil municipal, les élus de droite comme de gauche ont signé une motion commune de défense de la Scop et se sont rendus ensemble à la sous-préfecture.

Mais, depuis trois ans, alors que c'est quand même la SNCF qui a coulé sa filiale SeaFrance, tous ces politiciens n'ont cessé de se répandre en

déclarations nationalistes contre « les Anglais », vantant les mérites du prétendu bienfaiteur français Eurotunnel. Ils se lamentent aujourd'hui d'avoir été trahis.

Les capitalistes du transport transmanche se moquent bien de toutes ces postures. Depuis des années, ils n'ont cessé de supprimer des emplois par centaines, aggravant les conditions de travail pour engranger plus de profits. Seule la force collective des travailleurs, qu'ils soient anglais, français ou de toute autre nationalité, pourra empêcher ces requins de continuer à nuire.

Correspondant LO

Banque postale Nantes : en grève le 23 juin

Mardi 23 juin, les syndicats de La Banque postale ont appelé à une journée nationale de grève contre la mise en place du projet « Excello ». Ce projet prévoit dans toute La Banque postale, donc aussi à Nantes où travaillent 900 personnes, la disparition de services, et la restructuration d'autres. D'ici 2020, le centre financier de Nantes va perdre beaucoup d'emplois vu la pyramide des âges et les départs qui ne sont jamais remplacés.

À Nantes, près de 40 % du personnel du centre étaient en grève. Et dans tous les autres centres, on a constaté une forte mobilisation. Le chiffre de grévistes ici est en hausse. Du coup, au rassemblement

devant l'entrée du centre, les postiers étaient plutôt contents. Et le fait que la grève soit nationale empêche La Poste de « basculer notre travail sur un autre centre », disaient les grévistes présents. Elle n'a pas pu, comme à son habitude, envoyer aux travailleurs d'un autre centre le travail des grévistes.

Les grévistes sont bien sûr convaincus que la direction ne va pas arrêter son projet de restructuration comme cela. Et bien que nous soyons à la veille des vacances, ce qui limite la mobilisation, l'assemblée générale a décidé de faire des rassemblements à midi tous les jeudis. « Il faut continuer », disent les grévistes.

Correspondant LO

Greta : non aux réductions de postes et aux fins de contrats

Mercredi 24 juin, les contractuels du Greta Haute-Vienne (formation continue de l'Éducation nationale) étaient en grève. Cela fait suite à l'annonce, pour l'an prochain, de quatre non-renouvellements de CDD et de deux baisses de contrat, de 100 à 50 % et de 70 à 50 %, pour deux salariés qui doivent passer en CDI, comme la loi y oblige après six ans de CDD cumulés.

Dès 8 h 30, ils se sont retrouvés à plus d'une trentaine devant le lycée où se tenait l'assemblée générale du Greta, où responsables et chefs d'établissements « supports » (c'est-à-dire là où ont lieu les formations) comptaient entériner leur projet sans réaction de la part des contractuels à qui ils ont l'habitude de dire qu'il faut être corvéables, flexibles et dont ils se débarrassent dès qu'ils n'en n'ont plus besoin. Pour les responsables, cela a été

vraiment une surprise de voir les manifestants envahir la salle de réunion et imposer que soit lue une déclaration de leur déléguée du personnel. « Nous en avons assez d'être la variable d'ajustement de la politique budgétaire du Greta. La flexibilité demandée est toujours plus grande alors que sans nous, aucune formation ne pourrait être réalisée », a dit notamment celle-ci. Elle a aussi pointé le chiffre d'affaires de 2014 qui a été historiquement

élevé, dégageant un résultat de 345 000 euros, et les 100 000 euros d'indemnités données aux personnels de direction et de gestion, qui ne font guère plus qu'ouvrir leurs locaux aux formations. Cela peut représenter pour chacun d'entre eux de 4 à plus de 8 000 euros par an.

À l'Éducation nationale comme ailleurs, face à une situation où les contrats sont plus durs à négocier, ce sont les salariés qui devraient trinquer. Les contractuels ne se laissent pas attaquer sans rien dire et rendez-vous a été donné le 2 juillet pour la suite de l'action, lors du conseil d'administration où le Greta demandera la validation de son « schéma d'emploi ».

Correspondant LO

Renault – Cléon : Victoire contre une injustice

Lundi 22 et mardi 23 juin, à l'usine Renault de Cléon près de Rouen, les travailleurs de la Centrale, le secteur chargé de l'alimentation en fluides (air comprimé, réseaux d'eau, etc.), étaient en grève.

Ils se sentaient volés, car dans d'autres sites Renault, les salariés qui font

le même travail ont droit à des compensations salariales, du fait qu'ils travaillent en 5x8 heures.

Depuis des mois, malgré des multiples demandes, la direction refusait de discuter sérieusement de leurs revendications. Voyant que les discussions ne menaient à rien, les travailleurs se sont mis en grève le 22 juin dès 4h30. L'ensemble des 14 employés étaient présents, y compris ceux qui étaient en repos, avec la ferme

intention de se serrer les coudes et de montrer d'entrée de jeu qu'ils étaient un bloc soudé.

Durant les deux jours de grève, ces travailleurs se sont réunis régulièrement pour discuter, s'organiser, échanger leurs points de vue, et décider de façon démocratique. Ils ne sont pas restés dans leur secteur à attendre, mais se sont tout de suite adressés à l'ensemble des travailleurs de l'usine: en manifestant, en discutant, en diffusant

des tracts pour expliquer leur lutte.

En moins de 48 heures, la direction a dû céder. La position stratégique de ces travailleurs dans l'usine a sans doute compté. Leur victoire est due également au fait qu'ils ont réussi à gagner la sympathie, voire le soutien, de beaucoup d'autres dans l'usine. Et par-dessus tout, c'est leur cohésion et leur détermination qui ont emporté le morceau. Ils ont donc obtenu une augmentation de

20% de leur salaire, ce qui représente au minimum 280 euros net mensuels. Ils ont donc pu reprendre le travail, fiers d'avoir fait reculer la direction.

Après cela, les discussions vont bon train dans les ateliers et dans les services de l'ensemble de l'usine. Car cela faisait bien longtemps qu'une grève n'avait pas été victorieuse sur le terrain des salaires.

Correspondant LO

Langon : La Halle peut et doit payer!

Mercredi 24 et samedi 27 juin, les sept conseillères de vente du magasin La Halle aux vêtements de Langon, en Gironde, se sont mises en grève. Elles ont répondu sans hésiter au mot d'ordre national, puisqu'elles sont directement concernées par la suppression de 1 600 emplois et la fermeture de 200 des 550 magasins que compte la chaîne.

La colère est d'autant plus grande devant les menaces de licenciements, que depuis neuf mois environ, ce sont elles qui font tourner les magasins adulte et enfant d'une superficie de 2 100 m². En effet la directrice a été remerciée en septembre 2014, l'adjointe a démissionné et la remplaçante est en arrêt depuis des mois pour dépression. Les salaires sont scandaleusement bas, 900 euros net par mois pour des contrats de 30 heures obligatoires.

L'annonce du montant des « indemnités » de 3 millions du PDG Lelandais, issu de LVMH, et qui est resté dix-huit mois à la tête

de La Halle en laissant une ardoise de 100 millions de perte pour la chaîne, a révolté tous les salariés de La Halle dans le pays. Les salariées de Langon elles, sont convaincues « qu'il avait pour mission un plan de suppression de postes pour les employés, faire baisser les coûts salariaux pour continuer à faire monter les profits ».

À l'heure actuelle on leur propose une indemnité de licenciement de 500 euros par année d'ancienneté et un suivi de reclassement de quelques mois, ce qui ne passe pas! « Nous avons, nous, avec notre travail rempli les caisses de La Halle on



a été bien plus utiles que le PDG qui lui va vivre tranquille avec ses millions ».

Ces travailleuses revendiquent 2 000 euros par année d'ancienneté. Elles ne

savent pas qui sera licenciée et qui sera gardée, mais elles se battent ensemble parce qu'elles refusent, disent-elles amèrement, de changer « d'enseigne »,

de La Halle à celle de Pôle emploi...

Selon l'évolution des négociations la grève sera reconduite.

Correspondante LO

ACC – Clermont-Ferrand : mobilisation contre la menace de fermeture

Une rue barrée par une rame rénovée du RER B; des groupes de grévistes alertant les voyageurs à la gare SNCF; appels aux médias et aux élus de tous bords: voilà qui montrait l'inquiétude des 320 salariés des ACC, Ateliers de construction du Centre, de Clermont-Ferrand, mobilisés le 29 juin pour leur avenir.

En effet, ni la SNCF ni la RATP n'ont signé de nouveaux contrats de maintenance. Or ceux-ci représentent 70% du chiffre d'affaires. Il était question aussi de la rénovation de 130 rames des lignes 7 et 8

du métro parisien, ce qui assurerait du travail pour plusieurs années. Mais rien n'a été confirmé par la RATP.

Du coup, depuis le début de cette année, 50 emplois ont été supprimés, suite au non-renouvellement des CDD. Les syndicats CGT, FO et Sud Rail ont multiplié les démarches auprès des élus, qui ont interpellé le Premier ministre. Tout cela n'a donné aucun résultat.

Pourtant le gouvernement est en première ligne dans cette affaire de transports publics. Il est notamment actionnaire de la RATP et de la SNCF. C'est

donc lui qui choisit de ne pas entretenir les rames et les wagons aussi souvent que par le passé.

De plus, rappelons qu'en 2012, un certain Montebourg, alors ministre du Redressement productif, était venu dans l'usine pour assurer la pérennité des contrats. Les travailleurs des ACC ont aujourd'hui la preuve de son efficacité!

Les ouvriers des ACC restent mobilisés car ils ne veulent pas aller grossir les rangs des chômeurs, mais garder leur emploi.

Correspondant LO

Cooperl – Lamballe : les patrons en veulent plus

Les dirigeants de la Cooperl à Lamballe, dans les Côtes-d'Armor, premier abattoir de porcs du pays, se plaignent dans la presse, déclarant : « Le code du travail est trop lourd, il faut l'alléger. La simplification est urgentissime. » Et de justifier leurs exigences par le fait que « les commandes qui arrivent le vendredi, ne peuvent pas être honorées », car les chaînes ne tournent pas le dimanche. C'est vraiment osé, pour une « coopérative » qui utilise des centaines d'intérimaires en permanence – en plus des 2 000 CDI – et qui modifie les horaires en fonction du nombre de porcs à tuer par jour (plus de 10 000).

Ils prétendent par ailleurs se soucier de la santé

de leur personnel en menant des actions contre les TMS (tendinites) alors qu'ils ont pourtant augmenté les cadences en début d'année, aggravant ainsi les conditions de travail.

Mais les patrons de cette société, qui a un chiffre d'affaires de 2 milliards et dégage 15 millions de résultat cette année, en veulent encore plus, tout en prétendant que « l'objectif n'est pas de faire du profit mais de survivre ». Ils savent qu'ils peuvent compter sur l'aide du gouvernement, serviteur du patronat, pour leur permettre d'arriver à leurs fins. Mais il n'est pas dit que le personnel acceptera une nouvelle dégradation de ses conditions de vie.

Correspondant LO

PSA Peugeot-Citroën: sous-traiter pour exploiter davantage

Carlos Tavares, le PDG de PSA, a choisi d'accentuer la politique d'externalisation des activités, car la sous-traitance est avantageuse pour les patrons à plus d'un titre, en particulier sur le plan financier. De plus, différencier les conditions et les droits des travailleurs peut contribuer à les diviser.

Récemment, les services de gardiennage de toutes les usines du groupe ont été vendus à l'entreprise de sécurité Securitas. Dans un premier temps, la direction s'était engagée à ne remplacer les travailleurs sous contrat PSA par des travailleurs sous contrat Securitas qu'au fil des départs volontaires. Mais visiblement, cela n'allait pas assez vite à son goût. Elle vient donc de renier son engagement en imposant aux travailleurs encore PSA – des centaines de gardiens et de pompiers concernés – soit le retour à la chaîne, soit l'intégration à Securitas.

La direction a aussi annoncé la vente du service informatique de dépannage local, qu'elle a vidé à coups de départs volontaires ou de préretraites non remplacées. Il ne reste que 64 salariés sur tout le groupe dans ce service qu'elle vend à Preservia, filiale du groupe Manpower. Les informaticiens doivent choisir avant le 1^{er} octobre prochain de suivre ou de partir.

Le 15 juin dernier, la direction a annoncé son intention de vendre l'activité des expéditions des véhicules neufs (EVN). Le travail consiste à préparer les véhicules sortant des chaînes et à les monter sur les camions ou les trains pour qu'ils soient expédiés. L'activité est vendue à Gefco, ancienne filiale à 100% de PSA vendue à RZD (chemins de fer russes). Pour les 450 travailleurs concernés répartis entre Sochaux, Mulhouse, Poissy et Rennes, la direction annonce qu'ils seraient mis à disposition de Gefco « jusqu'à nouvel ordre », prêtés en quelque sorte. Pourquoi? Pour la bonne raison que Gefco procède à un plan de licenciements et que légalement, le patron de Gefco ne peut à la fois licencier 530 travailleurs d'un côté et en « acheter » 450 de l'autre.

Cette situation fait

beaucoup discuter non seulement les travailleurs d'EVN mais même au-delà. Un certain nombre, y compris des chefs, disent refuser de signer le prêt en ayant conscience que ce serait mettre un doigt dans l'engrenage de la vente. Ils craignent et refusent avec raison de perdre leur peu d'avantages existant dans la convention de la métallurgie par rapport à celle du transport.

Sur tous les sites, cette annonce a été ressentie comme une attaque. À l'usine de Poissy en particulier, les travailleurs semblent déterminés à résister. Nombre d'entre eux sont des travailleurs handicapés, victimes du travail à la chaîne. La direction s'en sert comme moyen de chantage: soit ils acceptent le prêt, soit ils doivent retourner à la chaîne. La CGT a lancé une pétition identique dans les secteurs EVN des quatre usines concernées pour refuser la vente de l'activité à Gefco, signée plus ou moins facilement selon les usines. L'idée qu'il va falloir se battre pour ne rien perdre malgré l'attaque de la direction fait peu à peu son chemin.

Découper les usines en morceaux pour en vendre certains a toujours plus ou moins existé en fonction des périodes. Tavares ne fait qu'accélérer le processus. À court terme, la direction peut être gagnante en imposant de nouvelles baisses de salaires, en rognant les droits et en supprimant plus d'emplois, mais elle ne peut changer la réalité. Quel que soit le bleu de travail porté par les salariés, pour sortir ses voitures elle aura toujours besoin des travailleurs, sous contrat PSA ou pas. Par-delà les divisions administratives, les travailleurs ont les mêmes intérêts face à leurs patrons, une idée à défendre inlassablement contre vents et marées.

Correspondant LO

PSA Metz: un médecin, ce n'est pas pour soigner la rentabilité

Non-respect du Code du travail et de la santé des salariés, méthodes scandaleuses, voilà ce que dénonce le docteur Isabelle Kryvenac, embauchée début janvier 2015 à l'usine PSA de Metz, où 1 700 salariés fabriquent des boîtes de vitesse.

Dans un courrier rendu public (disponible sur le site de Mediapart ou celui de Lutte Ouvrière région Lorraine), elle refuse d'être poussée vers la sortie. Le 16 juin, le DRH, M. Canaguier, est entré dans le bureau du médecin – alors que celle-ci était en consultation – exigeant qu'elle signe sa lettre de démission sur le champ. Devant le refus du médecin, le DRH – qui n'est autre que l'ancien numéro trois de l'usine PSA d'Aulnay aujourd'hui fermée – a envoyé un de ses sbires réitérer l'opération le lendemain, sans plus de succès.

Le médecin en cause est le seul en exercice sur l'usine de Metz, et sur l'ensemble des deux usines mosellanes de PSA, avec Trémery qui produit des moteurs et emploie 3500 salariés. Entre 2013 et 2014, cinq médecins ont quitté l'entreprise, la plupart pour aller travailler ailleurs! Un médecin, embauché en

2012 à Trémery, n'est resté que quinze jours, après avoir relevé de nombreuses irrégularités de la part de la direction.

Dans son courrier, le docteur Kryvenac dénonce le fait qu'elle soit sous la coupe de la DRH qui intervient dans son travail de médecin et fait pression sur les salariés en cours d'arrêt de travail pour qu'ils viennent en visite médicale. Elle veut exercer son métier en toute indépendance, dans le respect de la législation et non des décisions de la direction de PSA.

Aussi bien à Metz qu'à Trémery, ce que dénonce le médecin est compris et touche tous les travailleurs. Ceux victimes d'accident du travail ou qui, très nombreux, sont sujets à des restrictions médicales et dont la direction cherche à se débarrasser.

Une pétition initiée par la CGT a recueilli à Metz 750 signatures, quasiment

la moitié du personnel présent. Les comités d'entreprise des deux sites, consultés sur la demande de licenciement, ont voté contre à une écrasante majorité.

La direction de PSA a fusionné récemment les deux établissements de Metz et de Trémery, pour en faire un pôle industriel. Tout laisse à penser qu'elle veut fermer à terme l'usine de Metz, qui a perdu un millier d'emplois et où aucun investissement n'est réalisé, sans annoncer de fermeture d'établissement. Pour cela, elle fait pression sur les travailleurs malades, accidentés, pousse ceux qui ont des restrictions médicales à revenir en production, en sachant très bien qu'ils ne pourront pas tenir les rythmes de travail toujours plus durs.

Un médecin qui veut faire honnêtement son travail ne peut pas cautionner de telles méthodes et cela ne plaît pas du tout à la direction du pôle Metz-Trémery.

Mais le fait que le médecin ne plie pas est un encouragement pour tous.

Correspondant LO



Signature de la pétition de soutien, aux portes.



Nos lecteurs écrivent

CRS contre travailleurs du commerce

ont lieu, dont celle, emblématique, des salariés de Carrefour Market en mouvement depuis cinq mois pour une augmentation des salaires.

La seule réponse apportée par le ministère de l'Économie, auquel la CGT avait demandé une audience, a été l'envoi en nombre de forces de police. Des salariés ont

été bousculés, molestés, matraqués et gazés. Un travailleur a été blessé et transporté à l'hôpital après avoir reçu un coup au visage.

Une telle violence de la part du gouvernement est inadmissible et les travailleurs sauront s'en souvenir.

A. L. (Limoges)

Lens-Liévin : pompiers volontaires, non à la fermeture des centres

Depuis deux mois, les 150 pompiers volontaires des centres de première intervention (CPI), réunis depuis des années dans le Centre d'intervention des pompiers de l'agglomération Lens-Liévin (CIPALL) dans le Pas-de-Calais, sont en lutte.

Ces centres sont installés dans huit petites communes (Mazingarbe 7 600 habitants, Meurchin 3 700, Billy-Montigny 8 200,...). Les pompiers volontaires interviennent fréquemment – et gratuitement – par exemple pour supprimer les nids de guêpes, en cas d'inondations, quand il y a des effondrements chez les particuliers, pour aider la population lors des tempêtes ou de l'enneigement des routes, contre les animaux errants...

Le centre de Meurchin fait à lui seul en moyenne 350 interventions par an et il forme des jeunes sapeurs-pompiers volontaires de moins de 16 ans.

La communauté d'agglomération Lens-Liévin qui les finance veut économiser les 650 000 euros qu'ils coûtent par an. C'est son seul argument. Le service public rendu aux habitants, l'engagement des pompiers, tout cela c'était pour d'autres temps, quand il y avait de l'argent.

Les pompiers se sont mobilisés contre cette fermeture. La population apprécie ce service de proximité, 15 000 personnes ont signé des pétitions de protestation chez les commerçants et 30 000 sur Facebook. Lors des manifestations qu'ils ont organisées dans les villes concernées et à Lens, beaucoup ont témoigné de leur solidarité sur leur passage. Leurs slogans: «*Touche pas à ma caserne!*», «*Pompiers supprimés, interventions facturées!*», «*Président menteur!*» étaient repris.

Lundi 29 juin, les élus de la communauté d'agglomération ont voté la suppression du CIPALL (53 voix pour, 31 contre, 9 abstentions): ce sont les maires PS qui ont la majorité et qui ont donné le ton. Sylvain Robert, président de la CALL et maire PS de Lens, a parlé d'«*évolution du service rendu à la population*» et non de suppression, comme Macron qui parle de modernisation pour

démolir le Code du travail. Les pompiers seront-ils repris par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)? Peut-être. Mais les élus ont osé affirmer que ça ne changerait rien, ce qui a suscité un grand chahut. Tout le monde sait qu'en cas de besoin, les pompiers volontaires sont sur place les premiers. Les élus se sont fait copieusement huer par les 150 personnes de l'assistance, dont de très nombreux pompiers, car c'est un mensonge: enlever un nid de guêpes par exemple sera sous-traité au privé, et il faudra payer 175 euros.

L'ambiance était très houleuse et bien des élus



étaient dans leurs petits souliers, ils ont organisé un vote à bulletins secrets, car «*ils avaient honte*», comme disaient des pompiers présents et comme l'a repris le maire de Meurchin dans son intervention: «*Ce que vous faites est une honte!*». Les élus du PCF ont voté ouvertement contre, ainsi que les élus FN qui jouent

aux défenseurs des intérêts de la population.

Voilà la situation créée par le gouvernement PS qui réduit la dotation globale des collectivités locales. Et les élus locaux du PS ou apparentés achèvent le sale travail en réduisant un service public de proximité et de plus, en le justifiant.

Correspondant LO

Rouen : les employés communaux se font respecter

Démarré samedi 20 juin avec le personnel des bibliothèques et des musées, poursuivi dimanche par le personnel du nettoyage puis touchant tous les services lundi 22, un important mouvement de grève a eu lieu pendant ces trois jours parmi le personnel de la municipalité de Rouen.

Cela fait déjà plusieurs

mois que la colère couve. Sur fond de baisse des dotations de l'État qui entraîne une chasse aux économies de personnel, l'ambiance de travail est de plus en plus dégradée car les 2 700 employés sont considérés comme des pions. L'incertitude règne sur les futures affectations découlant de la mise en place de

la métropole Rouen Normandie, qui héritera des compétences de la municipalité, notamment la voirie. Le personnel se plaint aussi beaucoup d'un «*management*» déshumanisé. Si on ajoute à cela la fin de CDD en juin, le cocktail est explosif, et il a explosé!

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Grèce : les dirigeants européens acculent le gouvernement Tsipras

Tsipras a annoncé le 27 juin qu'il allait soumettre les dernières propositions de l'Eurogroupe à un référendum prévu pour le 5 juillet. S'adressant à la population grecque, il a revendiqué le fait de n'avoir jamais voulu céder aux demandes répétitives « de mettre en œuvre les politiques du mémorandum » acceptées par les précédents gouvernements. Il a dénoncé la « proposition-ultimatum (...) menaçant la démocratie » faite par les représentants des puissances européennes qui « cherchent l'humiliation du peuple grec. »

En face, les institutions ont agité la menace de « Grexit » c'est-à-dire de sortie de la Grèce de l'Union européenne.

Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a déclaré que la présentation du plan européen par Tsipras aurait été malveillante. Pour lui, les institutions étaient en train de préparer de nouvelles concessions et même une éventuelle négociation sur la restructuration de la dette, et ainsi de prendre en considération les demandes du gouvernement Tsipras. Celui-ci pouvait

aussi « proposer des mesures alternatives (...) tant que les chiffres collaient ». Manque de chance, selon Juncker, Tsipras aurait décidé, juste à ce moment-là, de saborder cette entreprise de bonne volonté.

Mais cela fait six mois que le gouvernement grec fait des propositions alternatives et qu'il recule pas à pas : il est allé dernièrement jusqu'à accepter des hausses de la TVA, des augmentations de cotisations sociales et même de revenir progressivement sur les conditions de départ en retraite anticipée.

Il a seulement réaffirmé des limites à ne pas franchir et fait figurer dans les rentrées budgétaires une hausse de la fiscalité sur les bénéfices de certaines entreprises, que le FMI, qui ne jure que par la restriction des dépenses, a refusé de valider.

Ces concessions ont d'ailleurs mécontenté la gauche de Syriza, le parti de Tsipras, et sans doute ébranlé certains de ses électeurs. Mais elles se sont révélées inefficaces. Le but des dirigeants européens n'est visiblement pas d'aboutir à un accord mais de faire une démonstration politique. Il leur faut prouver à la face du monde et de leurs commanditaires, les marchés financiers, leur détermination à faire payer les États endettés et surtout leur population, quoi qu'il arrive.

Cette intransigeance a fini par acculer Tsipras, qui a relevé le défi, à leur grande surprise. On ne sait ce qui peut sortir de la situation. Le référendum

aura-t-il lieu et quel en sera le résultat ? En tout cas, par leur entêtement, les dirigeants européens se sont montrés prêts à prendre le risque de déstabiliser encore un peu plus l'économie européenne.

Contrairement même à ce qui avait été envisagé avec le gouvernement précédent, les responsables européens ont refusé d'examiner la restructuration de la dette. Pourtant comme l'expliquent un certain nombre d'économistes qui ne sont nullement des adversaires du système

capitaliste, un abandon partiel ou total de la dette coûterait certainement moins cher au budget européen qu'une nouvelle crise. L'histoire de bien des pays européens s'est construite sur l'abandon de dettes bien plus importantes, en particulier après la Seconde Guerre mondiale.

Arc-boutés sur leur refus de céder quoi que ce soit, les représentants des créanciers défendent un système injuste et incontrôlable, et mènent toute l'économie dans le mur.

Sylvie Maréchal

Intox autour de l'aide

En France comme en Grèce l'intoxication bat son plein et la population grecque est accusée de tous les maux.

« Les Grecs ne paieraient pas d'impôt ? » Faux. L'impôt est prélevé sur le salaire. Encore faut-il avoir un emploi et être déclaré par son patron. En revanche, les couches sociales aisées, professions libérales, patrons d'entreprises moyennes ou grandes, gros commerçants manient sans complexe l'évasion fiscale. Et certains de ceux-là font pression sur leurs salariés en annonçant qu'ils ne verseront les salaires que le 6 juillet, après le référendum.

« Chaque contribuable français devrait payer pour les Grecs ? » Les sommes les plus fantaisistes sont avancées, 600 euros, 750 et pourquoi pas 1 000. Les États ont racheté l'essentiel des obligations grecques dont les

banques privées voulaient se débarrasser et la somme en question a été intégrée dans la dette globale du pays. Or aucun État ne rembourse jamais sa dette, il emprunte en permanence et l'intérêt des marchés financiers n'est pas de se faire rembourser le capital, mais de percevoir sans fin des intérêts. L'État français, en tant que créancier de la Grèce, a d'ailleurs perçu lui aussi des intérêts sur l'accroissement de la misère de la population grecque. L'aide versée à la Grèce a d'abord été, à 80 %, une aide aux banques européennes, 20 % seulement des sommes étant allées à l'État grec.

Dans tous les pays la population européenne a payé pour ses banquiers, qui sont prêts, avec l'aide de l'État, à la réduire au sort des Grecs si leurs intérêts l'exigent.

S.M.

Arabie saoudite : les alliés qu'on mérite

En matière de barbarie, l'alliée des grandes puissances contre l'extension de l'organisation État islamique, l'Arabie saoudite, pourrait plutôt poser en modèle de cruauté.

De début janvier à mi-juin 2015, la monarchie pétrolière a déjà exécuté 102 condamnés à mort, la plupart par décapitation publique, au sabre, quand ce n'est pas par crucifixion. Le nombre de mises à mort s'est accru depuis le décès

du roi Abdallah, pourtant loin d'être un champion des droits de l'homme. Au point que, il y a quelques semaines, une petite annonce paraissait sur le site internet du gouvernement saoudien, proposant huit postes de bourreaux, n'exigeant « ni qualification ni concours ».

Dans le pays, la lapidation, la flagellation, l'amputation, la crucifixion, la décapitation sont censées, avant d'être réalisées, être

approuvées par le chef de l'État. La seule différence est que les mêmes actes barbares pratiqués par l'EI bénéficient – ou non – de l'accord d'al-Baghdadi, le calife autoproclamé de l'EI.

Classée troisième dans l'affreux classement des pays pratiquant la peine de mort, l'Arabie saoudite devance de deux places seulement son partenaire, les États-Unis.

V.L.

Maroc : une robe n'est pas un crime !

Dimanche 28 juin, des manifestations ont rassemblé plusieurs centaines de personnes à Casablanca, Rabat, Agadir et Marrakech. En scandant « Mettre une robe n'est pas un crime ! », elles dénonçaient l'arrestation et la poursuite pour « atteinte aux bonnes mœurs » de deux jeunes femmes, qui avaient pour seul tort d'être allées faire leurs courses vêtues de robes !

Le 16 juin, ces deux jeunes femmes ont été prises à partie par l'un des commerçants du souk d'Inezgane, près d'Agadir, qui jugeait leur tenue indécente. Rapidement, elles furent entourées par une

foule menaçante, ce qui entraîna l'intervention de la police. Mais plutôt que d'arrêter les barbus qui les agressaient, la police a embarqué les deux jeunes femmes. Elles ont passé la nuit au commissariat et ont été présentées devant le procureur le lendemain, en état d'arrestation. Celui-ci a décidé de les poursuivre pour « atteinte aux bonnes mœurs », ce qui pourrait leur valoir une condamnation allant d'un mois à deux ans de prison lors de leur procès prévu le 6 juillet prochain. Il n'a en revanche poursuivi aucun des hommes qui les avaient menacées.

Ce fait divers, bien

révélateur de la complaisance dont font preuve les autorités marocaines envers les rigoristes et autres bigots en tous genres, a suscité une large indignation. Une pétition lancée quelques jours plus tard a d'ores et déjà recueilli 18 000 signatures, et a été suivie de plusieurs manifestations. Le but est d'obliger le ministre de la Justice à prendre position pour que les deux jeunes femmes soient innocentées et leurs agresseurs poursuivis. Plus largement, il s'agit de défendre le droit des femmes à la liberté et à la sécurité, quelle que soit leur façon de s'habiller.

Valérie Fontaine



Des manifestantes au Maroc.

YASMINA TOUMI